

**Annexe 1**  
**Rapport moral 2024**



Association pour l'animation mathématique

# Rapport moral 2024

Présenté en assemblée générale  
le 28 juin 2025

## Le mot du président

Après deux années de reprise post-pandémie avec des évolutions importantes, par exemple la gestion du salon Culture et Jeux Mathématiques, puis une année de consolidation, l'année 2024 a vu le lancement de projets ambitieux parmi lesquels l'organisation des Olympiades Européennes Féminines de Mathématiques en 2026 ou encore le tout premier e-team qui offrira un prolongement européen à notre Tournoi Français des Jeunes Mathématiciennes et Mathématiciens.

Parallèlement à ces actions, l'association continue sa mutation avec une poursuite du rajeunissement et de la féminisation de ses cadres, le bureau de l'association étant désormais paritaire.

Ces évolutions sont facilitées par une excellente stabilité du groupe des permanents, qu'ils ou elles soient bénévoles ou employé(e)s, permettant une intégration progressive des nouveaux arrivants et des nouvelles arrivantes. En outre, les nouveaux projets que j'ai évoqués sont proposés, mis au point et gérés en autonomie par de jeunes cadres de l'association.

Cette année 2024 est la septième pour moi en tant que président. C'est un rôle qui a beaucoup changé depuis 2017, avec des actions très autonomes et une gestion administrative où mes interventions sont de plus en plus rares. Observer l'association grandir encore et surtout voir nos bénévoles gagner en expérience et la faire vivre ainsi est une satisfaction quotidienne.

## Sommaire

<b>I - Vie de l'association</b>	<b>4</b>
Le conseil d'administration	4
Le bureau	4
Les Ressources humaines	4
Les ressources numériques	5
La structuration	5
La gouvernance	6
La gestion administrative et financière	6
Les finances	6
La communication	6
<b>II - Vie des actions</b>	<b>7</b>
1) Alkindi	7
2) Action internationale	8
4) Un texte un mathématicien	12
5) Salon culture et jeux mathématiques	14
6) Projet remédiation en classe de seconde	16
7) Préparation olympique française de mathématiques	17
8) Journées filles, maths, informatique : une équation lumineuse (JFMI)	20
9) Rendez-vous des jeunes mathématiciennes et informaticiennes	22
10) Tournoi français des jeunes mathématiciennes et mathématiciens	23
<b>III - Tendances pour 2024</b>	<b>24</b>
Périscolaire, scolaire et international	24
Administratif et financier	24
Ressources humaines	24

## Introduction

En 2024, Animath a retrouvé la capacité de se lancer dans de nouveaux projets et a pu relancer les cycles de croissance en cours avant la pandémie de COVID-19. L'association peut à nouveau s'appuyer sur ses activités "historiques" et permettre l'épanouissement de nouvelles actions.

L'association se professionnalise et se renouvelle. Le Conseil d'administration, comme les bénévoles, est désormais équilibré en termes de parité femmes-hommes tout comme en termes de générations.

## I - Vie de l'association

### Le conseil d'administration

Le Conseil d'administration, à la suite de l'élection de juin 2024 se compose de : Mohamed ABDI ; Marie-Line CHABANOL (ADIREM) ; Sébastien PLANCHENAU (APMEP) ; Razvan BARBAUD ; Tatiana BELIAEVA ; Elodie BERNARD ; Aline CAHUZAC ; Julien CASSAIGNE ; Perrine CHADEYRAS ; Véronique CHAUVEAU ; Edwige CYFFERS ; Brigitte BOURGASSER WENNER (CIJM) ; Christian DUHAMEL ; Emmanuelle FEAUX DE LACROIX ; Antoine VANNEY (FFJM) ; François FINKBEINER ; Béatrice DE TILIÈRE (FSMP) ; Mathilde HERBLOT ; Karim ZAYANA (Inspection Générale) ; Rémi LESBATS ; Benoit LOISEL ; Antoine MARTIN ; Aviva SZPIRGLAS (MATH.en.JEANS) ; Houria LAFRANCE (Maths en Scène) ; Anaïs MEUNIER ; Jean-Louis PIEDNOIR ; Ravelomanana VLADY ; Fabrice ROUILLIER ; Yann ROTELLA ; Guillaume SAËS ; Ndeye Coumba SARR ; Cyril DEMARCHE (Science ouverte) ; Anne PHILIPPE (SFdS) ; Olivier GOUBET (SMAI) ; Isabelle GALLAGHER (SMF)

Le Conseil d'administration (élection précédente) s'est réuni le 9 janvier et le 12 juin 2024. Celui élu en juin 2024 s'est réuni le 21 janvier 2025 et le 18 juin 2025.

### Le bureau

Le bureau 2024-2025 se compose de : Aline CAHUZAC ; Perrine CHADEYRAS ; Véronique CHAUVEAU (vice-présidente) ; François FINKBENER (trésorier) ; Antoine MARTIN (secrétaire) ; Fabrice ROUILLIER (président) ; Guillaume SAËS ; Coumba SARR.

### Les Ressources humaines

#### • Les CDD et CDI

- Nassima Djebbar : après un stage de plusieurs mois pour l'organisation du Salon (édition 2022), elle a poursuivi avec l'association à partir de Septembre 2022 pendant une année dans le cadre d'un contrat d'apprentissage, jusqu'à 2023. A l'issue de cette période, elle a été embauchée en contrat à durée indéterminée - CDI - sur la mise en œuvre des actions Alkindi et les RJMI et la recherche de financements de l'association.
- Cynthia Filipe : Embauchée en CDD à temps partiel (35 heures par mois) sur le premier semestre 2022, elle est depuis octobre 2022 recrutée à temps plein sur la communication globale de l'association et l'organisation du Salon. Depuis juillet 2023, elle est embauchée en Contrat à Durée Indéterminée CDI, s'impliquant sur la mise en œuvre de la politique de communication, sur plusieurs livrables du projet Remédiation et enfin sur la coordination globale du Salon Culture et Jeux Mathématiques.
- Pour les besoins du projet Remédiation, Animath a fait appel à Eric Pascual - ingénieur à la retraite - intervenant sur les développements, les tests de la plateforme. Contrat à temps partiel à hauteur de 35 heures par mois depuis octobre 2023.

### ● **Les stagiaires**

- Chaque année, pour l'organisation du Salon, un/une stagiaire est recruté.e pour une durée de 6 mois.

### ● **Les ressources mises à disposition**

D'autre part, Animath a recours aux services de Marion Lafage, assistante comptable, dont l'association MATH.en.JEANS nous cède contre rémunération les services deux jours par semaine.

## **Les ressources numériques**

Depuis fin 2017, l'association a opéré un virage numérique, en ré-architecturant ses sites web, puis, pendant la période de restrictions sanitaires, en ré-architecturant les serveurs utilisés, mais également en développant des solutions utiles aux activités en ligne. Par exemple, des serveurs de visio-conférence et de diffusion ont été mis en place. C'est aussi le cas pour d'autres éléments nécessaires à une meilleure gestion des activités, par exemple des services d'inscriptions. Deux actions ont des besoins lourds et sont autonomes sur la majeure partie de leurs outils numériques : la POFM et le TFJM. Le développement et la maintenance de tous ces services est assurée par très peu de bénévoles, la stabilité dans le temps étant assurée par le président.

## **La structuration**

L'association est maintenant bien organisée fédération d'actions les plus indépendantes possibles avec une gestion centralisée des ressources administratives.

L'aspect fédéral se traduit par :

- des communications ciblées (sites web, twitter, etc.);
- une gestion autonome du cœur des actions (équipe et contenu scientifique);
- une gestion concertée des ressources financières (dialogue budgétaire pour la création du budget 2024) et humaines permettant de s'adapter rapidement aux périodes de forte activité (levées de fonds, finales et cérémonies diverses).

## **La gouvernance**

Le rôle du président a été allégé progressivement depuis fin 2017, les grandes lignes de sa fonction sont assez clairement redessinées. Il est désormais essentiellement président du conseil d'administration et garant de la bonne exécution des décisions prises par ce conseil.

## **La gestion administrative et financière**

Les outils de gestion principalement bureautiques permettent le suivi des subventions, le suivi de la trésorerie et enfin l'élaboration des budgets prévisionnels et des bilans financiers des exercices comptables.

## **Les finances**

L'exercice 2024 a été déficitaire de 9 103 € (budget prévisionnel déficitaire d'environ 1 352 €), dans un contexte d'activités en croissance avec une augmentation de leur nombre de bénéficiaires directs. Au-delà, le déficit provient principalement d'une hausse des charges exceptionnelles pour l'organisation des finales Alkindi et TFJM et l'expiration des aides reçues à l'apprentissage concernant Nassima Djebbar.

## II - Vie des actions



### 1) Alkindi

#### a) Présentation

Le concours Alkindi est un concours de cryptographie. Il s'adresse à tous les élèves de 4e, 3e et 2de, pour leur faire découvrir de façon ludique les fondements mathématiques, informatiques et logiques de la cryptanalyse en déchiffrant des codes secrets. Le concours comporte trois tours et une finale, il s'étale de décembre à mai. A la suite du troisième tour, les lauréats de chaque académie sont invités à rencontrer des équipes de chercheurs et chercheuses en cryptographie dans les laboratoires de leur région.

Le concours est organisé en partenariat avec l'association France-roi et est principalement sponsorisé par la DGSE. La première édition a eu lieu lors de l'année scolaire 2015-2016.

#### b) Bilan 2024

Pour l'année scolaire 2023-2024, la participation au premier tour a été de 52 000 élèves tout niveau confondu. 68 élèves ont été sélectionnés pour participer à la finale le 22 mai 2024, qui s'est déroulée au Centre National des Arts et Métiers de Paris. Quelques visites de laboratoires ont pu être organisées, des chercheurs et chercheuses ont pu recevoir certains élèves pour des stages d'observations en Seconde.

Pour l'année scolaire 2024-2025, près de 50 000 élèves de classe de quatrième, troisième et seconde ont participé au premier tour du concours Alkindi entre le 9 décembre 2024 et le 24 janvier 2025. La participation continue à se stabiliser, même si nous n'avons pas atteint la barre des 60 000 comme en 2019-2020.

#### c) Action en cours (2025)

Le deuxième tour s'est déroulé pendant tout le mois de février, selon le même format depuis 2021 : il est ouvert à tous et à toutes, et une participation au premier tour n'est pas nécessaire. Plus de 10 000 jeunes ont participé. Le troisième tour s'est déroulé en deux parties : une phase d'entraînement, où les élèves pouvaient s'exercer autant de fois que souhaité sur les exercices, du 3 mars au 18 avril, et une phase d'épreuve, du 24 mars au 18 avril. Cette épreuve en temps limité (1h30) a repris les types d'exercices proposés pendant l'entraînement. A la fin du 3e tour, les 20 meilleures équipes parmi les deux meilleures de chaque académie seront sélectionnées pour la finale, le 22 mai. Les visites de laboratoire proposées aux lauréat·es sont en cours d'organisation.

Cette année a lieu la septième édition du concours Alkindi suisse, organisé par l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne (EPFL).

#### d) Projets (2026)

Le concours sera reconduit pour une 11<sup>e</sup> édition pour l'année 2025-2026. Le nombre de participants se stabilise progressivement (17 000 pour la première année, 47 000 pour la deuxième, 52 000 la troisième, 60 000 la quatrième, 64 000 la cinquième, 47 000 la sixième, 54 000 la septième année, 52 000 ces trois dernières années).

## 2) Action internationale

### a) Présentation



**Le projet Animath & Campus-France**. Animath s'est engagée depuis 2010 en Afrique subsaharienne, pour y promouvoir les activités périscolaires, avec l'objectif de renforcer la motivation des lycéens pour des études supérieures scientifiques. Signature fin 2018 et pour 5 ans d'une convention renouvelée en 2023 avec Campus-France pour la création de clubs lycéens de maths périscolaires et de sessions intensives dans huit pays africains, développant l'esprit "recherche et innovation", En 2019, 8 sessions furent organisées dans 6 pays, pour 450 élèves et 150 professeurs : Sénégal, Burkina, Côte d'Ivoire, Congo-Brazza, Congo-Kinshasa, Cameroun. Le Bénin était prévu.

***La pandémie Covid a suspendu les opérations prévues après 2019. Des opérations suivies à distance ont toutefois pu être réalisées, au Cameroun*** : Olympiade Francophone et concours Alkindi (350 participants), et ***au Sénégal*** : diffusion télévisée d'énigmes mathématiques et de vidéos de vulgarisation. Après la pandémie, et les incertitudes politiques dans plusieurs pays (Niger, Burkina, Congo-RDC), les activités se déroulent maintenant dans quatre pays : **Cameroun, Djibouti, Madagascar, Sénégal**. La relation est maintenue avec le **Congo-Kinshasa** dont nous espérons le retour.

### b) Bilan 2024

Dans ces pays existe maintenant une ONG active dédiée aux mathématiques périscolaires pour dans les lycées, reconnue avec bienveillance par les autorités du pays :

Au Cameroun Promo-Maths ; A Djibouti ADAM-Maths ;

A Madagascar Imamatik, et au Sénégal TerangaMath.

Il y a deux orientations pour les clubs lycéens :

- L'une « olympique » préparant à l'OFM Olympiade Francophone de Maths. De ces clubs sont issues deux équipes, junior et senior pour participer à distance à l'OFM.
- L'autre plus ludique du type « les maths autrement », de recrutement plus large.

La coordination internationale de l'OFM est en 2025 confiée à la France (Animath), à Djibouti (ADAM-MATHS) ce sera en 2026, et au Sénégal (TERANGAMATH) en 2027.

**Cameroun** [PromoMaths](#) à Nkongsamba. Compétition AlKindi, Pi-Day, sessions de préparation à l'OFM du 31 octobre au 7 novembre avec 80 élèves sélectionnés parmi 1279, avec 1 médaille d'Ag à l'OFM, stage intensif en août 2024 pour 50 lycéens, avec 7 formateurs de PromoMath, l'intervenant prévu par Animath a été empêché par un événement familial. A l'Olympiade panafricaine PAMO, PromoMaths a obtenu 7 médailles dont une d'argent.

**Djibouti / ADAM-Maths** l'Association Djiboutienne pour le Développement des Mathématiques périscolaires, créée en 2022 et soutenue par l'inspection générale, est proactive avec 9 clubs lycéens ou collégiens, AlKindi, OFM, Pi-Day, stages de week-end, 15 000 participants au Kangourou des maths, Festival des maths en août avec stands sur les

applications des maths, etc. Le suivi est assuré par Paul Boureau, de la POFM, qui a déjà effectué quatre missions de conseil. [Lien Bilan & Perspective](#)

**Congo-RDC** à Kinshasa / [SDIC](#) Synergie pour le Développement Intégral du Congo. Depuis 2015, plusieurs sessions Animath y ont été réalisées avec succès, et bien valorisées ensuite en séances de « restitutions » dans les lycées par les lycéens eux-mêmes. Mais la session d'avril 2023 encadrée par Robert Brouzet et Armand Lachand, de l'Université de Perpignan, est restée sans suite, sans que nous en connaissions les raisons. Un petit club lycéen suivi depuis Perpignan existe dans un lycée.

**Madagascar**, [Imatematiko](#) implanté à Fianarantsoa en 2023 dans plusieurs lycées, avec le soutien de l'Université et de son ENS, a développé une activité remarquable avec deux sessions durant l'été 2024 encadrée par les professeurs Vlady Ravelomanana (Paris) et Jorge Urroz (Madrid). Mais depuis septembre 2024 l'activité fut ralentie du fait du manque de temps de ses animateurs engagés dans des fins de thèse. Le relais a été pris fin 2024 par une équipe de jeunes mathématiciens de l'Université d'Antananarivo.

Suivi par Vlady Ravelomanana, (U. Paris-Cité), Louis Rustenholz, (Madrid) et Jorge Urroz, (Madrid) la relance est sur de bonnes bases. Cinq intervenants d'Animath y ont déjà séjourné : fin 2022 (Vlady), en 2023 (Vlady et Louis), en 2024 (Vlady et Jorge).

**Sénégal** [TERANGAMath](#) Association fondée en 2023 par des mathématiciens Sénégalais dont certains de la diaspora. Encadrement du stage POFM en mars 2024 par Maena Quemener. 2 composantes : Olympique et « Maths pour tous » plus ludiques. La cible est les 10 « Lycées d'excellence » du pays. Webinaires et ateliers-conférences. Participation active à l'Association des mathématiciennes sénégalaises. Stand sénégalais au Salon des jeux mathématiques de Paris animé par Nogaye Mbaye (SenEdition).

### c) Action en cours (2025)

Les actions se poursuivent dans ces quatre pays où chaque ONG est bien ancrée dans la durée. Le soutien d'Animath est apporté au renforcement :

- ¤... des clubs olympiques dans le cadre de l'OFM. Djibouti, Cameroun et Sénégal ont participé à l'OFM-2025. Et cette préparation est valorisée dans la participation à la PAMO (Pan-African), l'AMO (Arab), l'EAMO (East African), et les olympiades nationales de chaque pays en maths, crypto, programmation, logique.
- ¤... des clubs « Les Maths autrement » en couplage espéré avec des clubs d'autres pays. Cela suppose qu'existe pour chaque club au moins un animateur motivé, et une coordination par l'association. Cela fonctionne à Djibouti, Cameroun et Sénégal, et nous avons bon espoir pour Madagascar. Tout en espérant les retours du Congo-RDC et des pays impliqués en 2019.

Représentant Animath, Benoît Rittaude a réalisé début 2025 une mission à Djibouti et deux à Dakar pour lancer une chaîne Youtube "Math sous le baobab" de vidéos de vulgarisation.

**A Djibouti**, ADAM-Maths encadre 150 élèves dans 8 établissements scolaires : 5 clubs de maths olympiques, 2 en informatique, et 2 en crypto, jeux et logique. Ces clubs se réunissent chaque 2 semaines et pour des stages de week-end. Journée des maths le 13

février et Semaine internationale des maths du 9 au 13 mars sur « Maths, Art et Créativité », Participation à diverses olympiades, nationale, ou internationales. Le Festival des maths se tiendra en août 2025, et 5ème stage POFM en décembre 2025 avec Paul Boureau.

**Au Cameroun** PromoMaths encadre 11 clubs lycéens dans 8 villes dont 4 à Yaoundé, totalisant 190 élèves (dont 52 filles) dont une centaine en préparation olympique.. Avec au moins un encadrant régulier pour chaque club et l'implication de 24 bénévoles. Neuf autres clubs moins réguliers existent aussi. Un Festival des maths est prévu en août 2025 avec participation de Josiane KOUAM post-doc en informatique à Berlin.

**Au Sénégal** TerangaMath conduit l'implantation de clubs lycéens dans deux lycées d'excellence, session en mars de préparation olympique encadrée par Maena Quemener et Mahamoud Omar Mohamed venu spécialement de Djibouti (2 médailles de bronze junior, et 2 séniors à l'OFM-2025), construction d'une chaîne Youtube « Les maths sous le baobab » de courtes vidéos de « maths autrement ». Accueil à Bobigny de Oumar MBODJ de FORCE-N établissant la relation avec Science Ouverte.

Les 8, 9 et 10 mai 2025 une exposition à Dakar « Comprendre pour aimer » (les maths bien sûr !) qui a attiré 2200 visiteurs dont 55% de filles. Coordination du projet par TerangaMath. 4 partenaires majeurs : AIMS Sénégal, SWMA mathématiciennes pour l'égalité dans les sciences, FORCE-N, programme national d'appui à l'emploi des jeunes dans le numérique et les STEM, et Académie Nationale des Sciences et Techniques du Sénégal. Avec le soutien des ministères, et de plusieurs universités, centres de recherche et sponsors.

CR de ces journées : [Lien rapport Expo](#)

**A Madagascar** les activités se restructurent avec le fonctionnement effectif depuis fin 2024 de clubs à Antananarivo, un projet à Antsiranana dans le Nord, et des contacts maintenus à Fianarantsoa. Une session d'été nationale est prévue dans la capitale avec Animath en septembre-octobre 2025 qui doit permettre la restructuration de la future nouvelle ONG sur ces trois pôles.

## d) Projets (2026)

L'année 2025-26 devrait voir la valorisation des actions, avec espoir d'implantation de composantes adaptées de : OFM, TFJM<sup>2</sup>, AIKINDI, Filles et Maths, Pi-Day, Salon des jeux mathématiques, Science Ouverte, etc., ou dans d'autres pays. Entamer une coordination des partenaires pour une mise en commun des ressources, et des expériences, voire pour des compétitions communes à distance. Déjà en mars 2025 la session POFM de Dakar était co-encadrée par Dakar et Djibouti. Enfin le maintien des contacts avec les pays impliqués avant la pandémie (Côte d'Ivoire, Bénin, Burkina-Faso, Niger) pourrait permettre de réactiver leur participation à ce réseau des maths périscolaires en Afrique subsaharienne.

### 3) Stages mathC2+

#### a) Présentation



Le projet MathC2+ est un programme en partenariat avec le ministère de l'Education Nationale et la Société mathématique de France visant à encourager les talents dès la classe de 4ème et conquérir de nouveaux territoires et des publics pour lesquels la science n'est pas traditionnellement un choix d'orientation. Ce programme a pour objet l'organisation de stages de mathématiques s'adressant à des élèves motivés à partir de la 4<sup>ème</sup>, sur la base du volontariat. Le public visé est prioritairement les élèves à potentiel qui ne bénéficient pas dans leur entourage d'un environnement propice au développement d'un projet d'études scientifiques à long terme.

Ces stages sont organisés localement par les équipes pédagogiques pilotées par des IA-IPR en lien avec un partenaire universitaire, un centre de recherche ou une entreprise partenaire ; les interventions pédagogiques sont assurées par des professeurs de lycée et de collège, de classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE), des universitaires, des chercheurs ou des doctorants.

#### b) Bilan 2024

En 2024, 1501 élèves ont bénéficié d'un des 36 stages mathC2+ et 56 333€ ont été accordés pour leur organisation. Le nombre de stages et d'élèves concerné·es est stable sur les trois dernières années. Derrière cette stabilité se cache tout de même une certaine variabilité, certains stages n'étant pas renouvelés et de nouveaux sont mis en place. Les raisons pour lesquelles certains stages ne sont pas renouvelés sont diverses, mais ce n'est jamais par manque de succès du stage auprès des élèves, plutôt par manque de temps des organisateurs, changement des équipes organisatrices ou parfois manque de moyens.

La gestion financière du programme et son pilotage général sont assurés par la Société mathématique de France. Animath a un rôle d'appui plutôt logistique. En septembre 2024, Mireille Fouquet et Mathilde Herblot ont pris la responsabilité du programme à la suite de Stéphane Seuret qui s'en occupait depuis 2019, les différents comités ont également été renouvelés.

#### c) Action en cours (2025)

En 2025, des stages mathC2+ à destination d'élèves de seconde au mois de juin ont été validés par les rectorats et établissements en tant que "stage d'observation" (obligatoire en classe de seconde).

Des discussions avec le programme MathAData (<https://mathadata.fr/fr>) sont en cours pour proposer certaines de leurs activités sur l'IA aux stagiaires MathC2+. Un important mécénat de Safran pour 2025 a permis de compléter le financement du programme cette année.

## d) Projets (2026)

Nous souhaitons essayer de faciliter le travail des organisateur·ices de stages en proposant des stages “clé en main” sur la page web du programme, avec :

- des exemples d’activités et ateliers à proposer,
- des exemples de plannings de stages possibles.

Le coût des stages est en augmentation (notamment : restauration, hébergement, transport), et les difficultés pour trouver les financements des stages sont sensibles, d’autant plus que la dotation de la Direction générale de l’enseignement scolaire est en baisse depuis plusieurs années.

## e) Actions connexes

Animath appuie deux équipes locales qui organisent des stages éligibles MathC2+ en leur permettant d’utiliser la structure d’Animath pour permettre une bonne gestion financière et légale des stages. En 2024, Animath, dans son rôle d’appui, a accepté d’accompagner deux actions conçues par des adhérents. Pour ces deux stages - l’un en Bretagne « les mouettes savantes » et le second en Alsace « les cigognes » - l’objectif de faire découvrir la recherche mathématique à des jeunes lycéennes s’articule notamment avec les RJMI portés par l’association. Animath à la demande des organisatrices de ces stages est partenaire de ces actions et accompagne au plan administratif leur préparation et enregistre comptablement les recettes provenant de plusieurs sources de financement ainsi que les dépenses validées relatives à ces stages.

## 4) Un texte, une aventure mathématiques

### a) Présentation

Créé en 2005, « **Un texte, un mathématicien** » – désormais intitulé « **Un texte, une aventure mathématiques** » – est un cycle de **quatre conférences mathématiques gratuites**, organisées principalement à l'attention des élèves de première et terminale, des professeurs du second degré et des étudiant·es, mais également ouvertes au grand public. Ces conférences ont lieu quatre fois par an **le mercredi à 18h30 à la Bibliothèque nationale de France (site François-Mitterrand)** ou, ponctuellement, en région avec le concours de partenaires locaux.

Le ou la conférencier·ère choisit un texte mathématique datant d'au moins plusieurs dizaines d'années qui l'a particulièrement influencé. À partir de ce texte, de son auteur et de son histoire, il ou elle montre comment une problématique ancienne débouche sur des questions actuelles et des recherches en cours.

Depuis la création du cycle, **plusieurs milliers d'élèves y ont assisté**. La participation se fait sur inscription :

- **collective pour les classes**, l'enseignant se chargeant d'inscrire et d'accompagner ses élèves. Ces inscriptions sont gérées par l'Association Animath ;
- **individuelle** pour les élèves qui participent d'eux-mêmes sans enseignant·e et tout autre personne intéressée. Ces inscriptions sont gérées par la Société Mathématique de France (SMF)

En complément de l'inscription collective, les enseignant·es peuvent solliciter la visite d'un·e chercheur·e bénévole Animath dans leur établissement, afin de présenter son parcours et de préparer la conférence principale. La BnF propose également, avant chaque conférence, une visite guidée de ses collections (45 min en salle C Sciences & techniques, suivies de 45 min de découverte architecturale).

### b) Bilan 2024

En 2024, la programmation a été assurée par Richard Dao (BnF), Pierre-Antoine Guihèneuf (SMF) et Guillaume Saës (Animath).

À Angers :

- **17 janvier 2024 : “Hammersley, feux de forêt, porosité et réseaux”** - Marie Théret (Université de Nanterre)

Et, **4 conférences** ont été programmées à Paris :

- **17 janvier 2024 : “La symétrie dans tous ses états : les travaux révolutionnaires de Sophus Lie”** - Martin Andler (Université Versailles Saint Quentin)
- **7 février 2024 : “Maryam Mirzakhani et la géométrie des surfaces”** - Élise Goujard (Université de Bordeaux)
- **20 mars 2024 : “Les idéaux d'Emmy Noether”** - Xavier Caruso (Université de Bordeaux)
- **3 avril 2024 : “Peut-on entendre la forme d'un tambour ?”** - Virginie Bonnaillie-Noël (ENS Paris)

Ces cinq conférences ont réuni 940 participant·es, dont 555 lycéen·nes :

- **17 janvier (Angers)** : 210 participant·es (115 individuels, 95 scolaires) ;
- **17 janvier (Paris)** : inclus dans le décompte global ;
- **7 février** : 310 participant·es (100 individuels, 200 scolaires) ;
- **20 mars** : 270 participant·es (90 individuels, 180 scolaires) ;
- **3 avril** : 150 participant·es (70 individuels, 80 scolaires).

Le maintien d'une diffusion en direct et en replay a permis de toucher un nouveau public, notamment hors Île-de-France. Six chercheur·es bénévoles ont animé des pré-conférences d'une heure ; une centaine d'élèves y ont participé.

### c) Action en cours (2025)

Le cycle « Un texte, une aventure mathématiques » 2025 est co-organisé par la SMF et la BnF avec une nouvelle signature de convention prévu pour l'année 2025. Les quatre conférences parisiennes se tiendront à 18h30, site François-Mitterrand :

- **22 janvier 2025** : « Les mille et une pages mathématiques d'Alexandre Grothendieck », Bertrand Toën (IHES), Journée en l'honneur de Grothendieck ;
- **5 février 2025** : « Dennis Sullivan, mathématicien des analogies », Barbara Schapira (Université de Rennes) ;
- **19 mars 2025** : « Cartographie conforme : de Gérard Mercator à Jacqueline Ferrand », Pierre Pansu (Université Paris-Saclay) ;
- **2 avril 2025** : « Ronald Fisher versus Jerzy Neyman : le dilemme du statisticien », Patricia Reynaud-Bouret (CNRS / Université Côte d'Azur), conférence anniversaire des 20 ans du cycle.

Une visite guidée du site François-Mitterrand est proposée à 16h30 (tarif forfaitaire 60 € par groupe de 35 personnes, gratuit pour l'éducation prioritaire). Les groupes peuvent également solliciter une pré-conférence d'un·e chercheur·e bénévole ; la demande doit parvenir cinq semaines avant la date concernée.

### d) Projet (2025)

Fort du succès renouvelé du cycle, l'équipe prévoit d'étendre en 2026 la tenue de conférences hors Île-de-France, en particulier à Lyon, Nancy et Toulouse, tout en maintenant la diffusion hybride (présentiel et direct en ligne). Les grandes lignes du dispositif (inscriptions, visites BnF, pré-conférences et accompagnement pédagogique) demeureront inchangées.

## 5) Salon culture et jeux mathématiques

### a) Présentation

Depuis 2020, un consortium de 13 associations, fondations et sociétés savantes a repris la responsabilité de l'organisation du salon. Pour ce faire, un comité de pilotage se tient à fréquence régulière permettant la prise de décision. Animath prend en charge l'organisation opérationnelle y compris aux plans administratif et financier.

Rappelons que, depuis sa création en 2000, il attire chaque année environ 25 000 participants place Saint Sulpice à Paris, petits et grands, amateurs, curieux, tous venus célébrer les mathématiques dans le plaisir du partage, de la curiosité et de la découverte. Depuis 2022 (retour du Salon place Saint Sulpice), il est complété par un dispositif de streaming en direct et en différé permettant d'élargir le public à de nouvelles zones géographiques.



### b) Bilan 2024

La 25e édition du salon culture et jeux mathématiques s'est déroulée entre le 23 et le 26 mai 2024, Place Saint-Sulpice, Paris 6.

Outre l'appui bénévole du consortium, pour la réalisation de tous les développements nécessaires (site internet, dispositif de visioconférence, ...) et de toutes les charges propres à l'organisation du salon, des ressources opérationnelles Animath ont été mobilisées pour l'organisation du salon :

- le recrutement d'un stagiaire à temps plein pendant 6 mois à partir de janvier 2024
- complété par une personne en CDI à hauteur de 40% de son temps plein

Les aspects techniques ont pu être stabilisés notamment vis-à-vis de l'accompagnement des exposants et des conférenciers. Au total nous avons pu proposer un programme de conférences et d'animations très riche : discussions avec la marraine de l'édition Aurélie JEAN, 14 conférences, 4 spectacles, 2 concours Mathador, 1 table ronde sur l'égalité des genres et 1 quiz mathématique ....

Le bilan chiffré du salon est satisfaisant : les données de participation correspondent à un renouveau en termes de participations :

- 6000 visites ont pu être dénombrées sur le site salon-math.fr.
- Plus de 200 enseignants ont créé un compte sur notre plateforme d'inscription.
- Près de 100 enseignant·es venu·es de 90 établissements différents partout en France. Cela représente plus de 3200 élèves inscrits.
- Environ 8000 autres visiteurs ont pu être accueillis pendant les quatre jours.

Les exposants et les conférenciers ont répondu présents. Leurs évaluations sont nettement positives. Plusieurs interventions ont été mises à disposition en différé (replay) sur le site permettant d'élargir l'impact du salon au-delà des 4 journées début juin.

Les bilans formalisés ont été présentés au consortium afin de préparer les orientations pour l'édition 2025.

### c) Action en cours (2025)

Comme les années précédentes, le consortium de 13 associations, fondations et sociétés savantes assure le pilotage de l'organisation du salon 2025. Le salon est hybride en présentiel place Saint Sulpice et en distanciel via le site <https://salon-math.fr/>. Le thème de cette 26e édition est "Maths hors les murs". Un riche programme est conçu avec 23 évènements sur l'"Espace événementiel" (anciennement "Espace Rencontres"). Près de 60 exposants seront présents cette année occupant l'ensemble de l'espace disponible sur la place Saint-Sulpice. La marraine de cette édition est Laure Saint-Raymond qui proposera aux collégiens et collégiennes un atelier et aux lycéens et lycéennes une conférence.

### d) Projets (2026)

L'organisation du salon souhaite continuer de proposer un programme spécifique de conférences et de spectacles. Chaque année de nouveaux exposants s'inscrivent pour participer au salon. De même chaque année, ce sont aussi plus d'une centaine d'enseignants qui souhaitent organiser le déplacement et participer aux activités.

Pour 2026, l'enjeu sera principalement financier, notamment dû à l'augmentation du coût de la location de la Place Saint-Sulpice depuis cette année et à la baisse des soutiens financiers. Les dates du salon 2026 restent pour l'instant inconnues, mais certains exposants historiques ont déjà émis le souhait de participer l'année prochaine.

## 6) Projet remédiation en classe de seconde

### a) Présentation

En partenariat avec d'autres associations de médiations mathématiques et informatiques, Animath a déposé le projet Adaptativ' seconde, qui consiste à créer un outil numérique contre le décrochage scolaire pour les élèves et les professeurs de classe de seconde. Le rôle d'Animath dans ce projet est de rassembler des activités péri-scolaires, qui seront, dans un premier temps, proposées aux enseignants de classes de seconde participant à une initiative nationale pour aider les élèves en décrochage.

### b) Bilan 2024

Le projet a été déposé en juin 2021 avec une dizaine d'autres associations, dont une partie (enseignante) s'occupera de mettre à disposition des ressources pédagogiques, tandis qu'Animath représentera les associations et les initiatives périscolaires, celles-ci pouvant aller de la pièce de théâtre jusqu'aux jeux en ligne. La bourse obtenue pour ce projet a permis d'engager un stagiaire en informatique puis un développeur chargé de la mise en place du site web dédié. Environ 200 activités ont été répertoriées et classées. L'association Animath a décidé de partager les développements et la base de données des activités avec une initiative voisine : terra-numERICA. Chacun des projets gardera une identité propre avec des pages internet d'entrée différentes. L'idée est de développer un standard, en particulier pour filtrer les activités, qui servent à tous. Un système d'étiquetage et un formulaire d'activité ont été mis en place sur le site.

### c) Action en cours (2025)

Le site est répertorié et fonctionnel, un premier échantillon de 150 activités venant des associations les plus proches du projet est incorporé sur le site, à faire seules ou encadrées par un professeur, en présentiel ou à distance. L'objectif est que les associations partenaires remplissent elles-mêmes les formulaires avec leurs propres activités. L'association Animath s'occupe de la maintenance du site, s'assure de la facilité des téléversements des activités par les associations partenaires, et ajoute ses propres activités. D'autres acteurs, associations et intervenants moins proches du projet, sont sollicités pour participer à cette mise en commun de ressources associatives.

### d) Projets (2026)

Le téléversement d'activités sur la plateforme a été facilité pour pouvoir être effectué de façon autonome par des associations ou des bénévoles, qui sont invités à le faire pour tout ou partie de leurs activités.

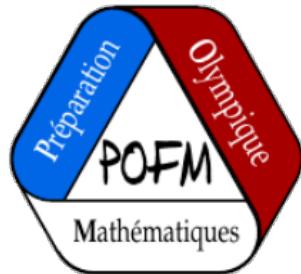
Il s'agit d'un projet ciblé, mais les solutions et la dynamique mises en place auront bien sûr vocation à devenir plus général. A terme il s'agira aussi d'une plateforme d'information entre associations.

## 7) Préparation olympique française de mathématiques

### a) Présentation

La POFM a pour mission essentielle d'initier des élèves de collège/lycée aux mathématiques olympiques, via des stages et une préparation par correspondance. Elle sélectionne et encadre les délégations représentant la France à diverses compétitions internationales, elle contribue également à l'organisation de certaines d'entre elles. De plus, elle organise la remise des prix de l'Olympiade Nationale de Mathématiques de 1ère, en partenariat avec le Ministère de l'Éducation Nationale.

Site : [maths-olympiques.fr](http://maths-olympiques.fr)



### b) Bilan 2024

Les activités de l'année (3 stages, 5 tests, 5 envois, 5 week-ends de cours en ligne et 7 compétitions internationales) ont profité d'une bonne mobilisation des bénévoles, nouveaux comme anciens. Le nouveau format du stage d'été datant de 2023 (90 élèves, 5 groupes de niveau) a donné de bons résultats et est reconduit. Le pôle pédagogique consolide les programmes par niveau pour s'adapter aux connaissances des élèves (nouveaux programmes du lycée, etc) et aux évolutions des compétitions.

#### i) Coupes Animath :

- La Coupe Animath de printemps 2024 a eu lieu du 17 au 19 mai pour le premier tour en ligne, avec **1 570 inscrits**. La progression des dernières années se poursuit donc. 597 ont été sélectionnés au second tour du mercredi 5 juin. 90 lauréats ont pu participer au stage d'été à Valbonne.
- Si l'édition précédente avait dépassé les 2 000 inscrits au tour 1, la progression ne s'est pas arrêtée puisque la Coupe Animath d'automne 2024 enregistre **2 732 inscrits**. Le premier tour du 13 au 15 septembre, en ligne, a permis de sélectionner 690 d'entre eux pour le second tour. Pour rappel, nous visons d'ordinaire 600 sélectionnés, mais devant le nombre de candidats au tour 1, nous avons préféré des barres de sélection assez généreuses. L'organisation était un vrai défi (nombreux élèves en échange à l'étranger notamment), de même que la correction de **plus de 3 000 copies**, mais ce fut aussi un beau succès dont le mérite revient à nos nombreux bénévoles.
- 187 élèves constituent donc la POFM 2024-2025. Pour les mêmes raisons que les années précédentes, nous avons conservé un effectif d'un peu moins de 200 élèves. On rappelle que cette limite vise à maintenir :
  - le volume de copies des envois et tests au cours de l'année, pour lesquels le recrutement de correcteurs est souvent très problématique (bien plus qu'aux deux coupes Animath) ;
  - le niveau des tests et des cours qui doivent profiter aux équipes de compétition comme aux nouvelles recrues sans être démoralisants pour les plus jeunes ou débutants.

## ii) Préparation par correspondance :

- 4 des 5 cours en ligne prévus ont été assurés, avec une meilleure régularité que l'année précédente, avec souvent une session samedi et une dimanche, les après-midis. Les groupes débutants A et B ont été fusionnés lorsque le programme s'y prêtait.
- Le système de tutorat pour les nouveaux élèves les plus jeunes existe depuis 4 ans et sa popularité ne faiblit pas.
- 49 filles ont suivi la préparation, soit 26%.
- Les tests se déroulent dans les établissements des élèves quand ceux-ci ont les moyens humains et logistiques de l'organiser. La fin d'année est assez compliquée avec l'étalement des épreuves de fin d'année (scolaires et autres comme le BIA, le CAPES, etc). Majorité situés en France, les établissements scolaires peuvent être situés n'importe où dans le monde (écoles françaises de l'étranger ou établissements sans lien avec la France), ce qui concerne 17 d'entre eux et une vingtaine d'élèves. Être francophone est une condition nécessaire pour participer à la POFM, mais nous nous sommes adaptés à la communication avec une poignée d'enseignants non francophones, qui sont le plus souvent extrêmement à l'écoute et volontaires.

## iii) Stages :

- Saint-Chéron février (perfectionnement) du 17 au 22 février 2024 : 40 élèves dont 9 filles.
- Valbonne, du 13 au 24 août 2024 : 90 élèves dont 16 filles. Ce taux inhabituellement bas (entre 25 et 30% d'habitude) provient d'un grand nombre de désistements des filles sur liste principale comme sur liste complémentaire, et d'un très grand écart entre celles (pré-)sélectionnées et les suivantes. Cela nous a beaucoup préoccupés, mais les résultats des filles à la Coupe d'Automne suivante nous a rassurés en étant assez proches de ceux des années passées.
- Saint-Chéron junior du 28 octobre au 1er novembre 2024 : 40 élèves dont 13 filles. Un groupe avancé a été inauguré pour préparer les élèves les plus avancés et ayant de bonnes chances d'être qualifiés à la JBMO cette année.

## iv) Compétitions :

La France a participé en 2024 à 7 compétitions internationales, dont les délégations françaises (4 à 6 élèves) sont sélectionnés parmi les élèves de la POFM, principalement sur leurs résultats aux tests au long de l'année. 41 élèves ont ainsi pu participer à au moins une compétition cette année :

- **EGMO** (*European Girls' Mathematical Olympiad*), à Tskaltubo en Géorgie, du 11 au 17 avril. Avec une médaille de bronze et une mention honorable, la France est 21<sup>ère</sup> au classement européen (37 pays) et 33<sup>ème</sup> au classement mondial (54 pays).
- **JBMO** (*Junior Balkan Mathematical Olympiad*), à Antalya en Turquie, du 25 au 30 juin. 8<sup>ème</sup> sur 23 pays, l'équipe de France obtient 1 médaille d'or, 3 d'argent et 3 de bronze. Un élève a également réalisé le 4<sup>ème</sup> meilleur score tous pays confondus.
- **IMO** (*Olympiades Internationales de Mathématiques*), à Bath au Japon, du 11 au 22 juillet. La France se classe 21<sup>ère</sup> pays sur 109 et remporte 1 médaille d'or, 3 d'argent, 1 de bronze et une mention honorable, une de ses meilleures performances.

- **EMC** (*European Mathematical Cup*), à distance, le 13 décembre. La France arrive 2<sup>ème</sup> sur 36 pays (après la Chine) avec 1 médaille d'or, 6 "deuxièmes prix", 3 "troisièmes prix" et 1 mention honorable.
- **BMO** (*Balkanic Mathematical Olympiad*), à Varna en Bulgarie, du 27 avril au 2 mai. 4<sup>ème</sup> sur 23 équipes, la France ramène une médaille d'or (score parfait !), 3 médailles d'argent et deux mentions honorables. C'est un des meilleurs résultats jamais obtenus pour le pays, qui avait interrompu sa participation à la compétition (en tant que pays invité) entre 2017 et 2023.
- **RMM** (*Romanian Masters of Mathematics*), à Bucarest en Roumanie, du 26 février au 2 mars. Pour la deuxième édition en présentiel depuis 2020 de cette compétition, notamment la plus difficile au monde, la France bat tous ses records précédents : 5<sup>ème</sup> sur 13 pays, 1 médaille d'or, 4 de bronze et une mention honorable.
- **OFM** (*Olympiade Francophone de Mathématiques*), à distance, du 21 au 23 mars. Le pays organisateur était la Belgique et 13 pays ont participé, encore un record.
  - L'équipe senior remporte 3 médailles d'argent et 3 médailles de bronze.
  - L'équipe Junior remporte 3 médailles d'or et 3 médailles d'argent.

Davantage d'élèves qu'auparavant peuvent avoir une expérience de compétition olympique grâce à la multiplication des compétitions, notamment en ligne (composition dans une salle généreusement prêtée par le lycée Louis-le-Grand, activités pour les participants dans Paris pendant les phases de correction et de coordination). Si elles n'offrent pas de long voyage dépaysant, ces compétitions à distance offrent un week-end agréable aux équipes, des médailles, et contribuent à la motivation et des préparationnaires.

Nous avons aussi choisi d'appliquer ce que font d'autres pays en ayant une "équipe A" pour les compétitions de plus haut niveau et une "équipe B" (élèves juste en-dessous de l'équipe A dans le classement) pour d'autres moins exigeantes.

### c) Action en cours (2025)

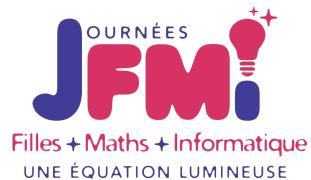
- Coupe **Animath de Printemps 2025** sur le format usuel : tour 1 les 16-17-18 mai, tour 2 le 4 juin. Environ 1400 participants au tour 1 (légère baisse non significative), 525 au tour 2 (légère baisse aussi, justifiée par les écarts de niveau entre les premiers et les suivants, par une plus faible participation également).
- Le **stage d'été** aura lieu à Valbonne fin août, avec 90 élèves et 5 groupes, la sélection passant par la Coupe de Printemps en cours.
- Un serveur Discord a été reconduit (modération par les bénévoles) entre les élèves de toute la POFM en cours. Il n'a pas un succès flagrant, mais semble plaire à ceux qui l'utilisent.
- La **pénurie de bénévoles sur les corrections de tests et d'envois** n'est pas résolue, mais nous expérimentons des solutions d'année en année. Les corrections de coupe fonctionnent en revanche très bien.
- Une **plateforme interactive pour l'organisation des coupes et des tests**, tant la partie "en autonomie" que celle "en établissement scolaire", est en cours d'élaboration avec FranceIOI. Le développement a pris du retard à la suite d'un accident.

- Un **stage international organisé par nos homologues d'Imosuisse**, dédié à la préparation à l'EGMO. Il a accueilli cet hiver (en même temps que le stage de février 2025) 4 françaises et un bénévole qui y a donné des cours.
- Pour la deuxième année consécutive, une délégation (paritaire) de 5 élèves plus 1 bénévole a été invitée à la **remise du Prix Abel** et la semaine “jeunes talents” (19-22 mai 2025) organisée autour de l'événement par l'Académie des Sciences de Norvège. L'expérience est très appréciée et a vocation à se être pérennisée.

#### d) Projets (2026)

- Même format / volume pour la préparation et les compétitions, en continuant le système de tutorat.
- **Renouveler le stage international en Suisse**, qui a beaucoup plu. La difficulté est d'articuler cela avec notre propre stage d'hiver, en faisant passer aux filles en Suisse les tests de sélection français en même temps que leurs camarades en France, mais cela a été très bien géré avec Imosuisse cette fois.
- Nouer un **nouveau partenariat de parrainage** (en discussion) pour diversifier légèrement nos sources de financement.
- Nous espérons mener à bien **le projet de plateforme coupe + tests** dans l'année qui vient. Cela permettrait de moderniser le système actuel, libérant beaucoup de temps aux bénévoles et évitant nombre de problèmes.
- **L'EGMO 2026 à Bordeaux** (9 - 15 avril) va mobiliser tout le temps de certains bénévoles, d'où un renouvellement accéléré du bureau à certains postes. La recherche de fonds reste un enjeu prioritaire, même si nous sommes assez confiants. Le volet organisationnel et planification progresse bien. Surtout, le projet est extrêmement motivant pour beaucoup de bénévoles.
- Prospection de **nouveaux lieux de stage en remplacement du CIV** (actuel) : option de diversification, possibilité de locaux plus neufs, éviter les vagues de chaleurs...
- **Chaîne YouTube** à développer, avec des exercices corrigés de tous niveaux et notamment certains plus abordables que les cours habituels. <https://www.youtube.com/channel/UCJwBZTT8Ed8WWVVdfwaEhog/>.

## 8) Journées filles, maths, informatique : une équation lumineuse (JFMI)



### a) Présentation

Animath et *femmes & mathématiques* organisent ces journées partout en France depuis 2009. Destinées à des filles en fin de collège, au lycée, ou plus rarement dans l'enseignement supérieur, elles ont pour but de les encourager à s'orienter vers des études à forte composante mathématique ou informatique et plus généralement vers des études scientifiques et techniques. La journée est structurée en 4 temps forts : une « promenade mathématique ou informatique » menée par une jeune mathématicienne ou informaticienne, un atelier de réflexion sur les stéréotypes sociaux de sexe en sciences, des rencontres en petit groupe avec des femmes scientifiques et une pièce de théâtre-forum Codée sur les stéréotypes auxquels se trouve confrontée Alice, élève de terminale, à l'heure des choix d'orientation.

C'est l'association *femmes et mathématiques* qui est porteuse de ce projet.

La journée est entièrement gratuite pour les participantes et leur permet, la plupart du temps, de se rendre dans un établissement d'enseignement supérieur.

Le coût de chaque journée est de l'ordre de 3000 à 4000 € avec 2 postes importants : la pièce de théâtre-forum et le repas, mais il y a aussi des documents donnés aux participantes et une part du travail d'une chargée de projets.

### b) Bilan 2024

En 2024, 23 journées ont été organisées dans les villes suivantes: Bourges, Chambéry, Clermont-Ferrand, Créteil, Dreux, Lyon (3), Le Mans, Marseille, Nanterre, Nantes, Orléans, Paris (3), Pau, Rennes, Roanne, Saint-Etienne, Saint-Martin d'Hères, Saint-Priest, Tours, 1735 lycéennes et 620 collégiennes y ont participé.

Dans 21 villes sur les 23, la journée s'est déroulée dans un établissement d'enseignement supérieur. De nombreux lycées et collèges souhaitent organiser une JFMI dans leur établissement pour la proposer à toutes leurs filles de l'établissement mais nous préférons éviter pour que chaque journée soit aussi l'occasion de découvrir un établissement d'enseignement supérieur.

Les JFMI ont été référencées sur la plate-forme Adage en mai 2023. Pour la 1<sup>ère</sup> fois en décembre 2023, nous avons bénéficié de la prise en charge par le Pass culture, partie collective, des frais occasionnés par les JFMI. En 2024, nous avons obtenu 15106 euros.

Ce financement facilite grandement l'organisation des journées.

### c) Action en cours (2025)

13 journées ont déjà eu lieu au 1er semestre 2025. Les demandes pour organiser une JFMI au 2<sup>ème</sup> semestre 2025 sont nombreuses.

Sur ces 13 journées déjà passées, les dépenses de 7 d'entre elles ont bénéficié du financement par la part collective du pass Culture. Pour les deux journées qui ont lieu tous les ans à l'IHP, la Fondation ENS a pris en charge les repas au restaurant de l'ENS rue d'Ulm.

## d) Projets (2026)

Nous avons répondu avec C'Génial et Accustica à un appel à projets de la Région Grand Est pour la partie Reims- Champagne Ardennes en proposant des actions réservées aux filles pour promouvoir les études scientifiques: une JFMI à l'URCA à Reims, une à l'UTT à Troyes et une à l'IUT de Charleville-Mézières en 2025 et en 2026. Nous y travaillons depuis 3 ans!

D'autre part, nous allons signer un partenariat avec l'académie de Créteil dans laquelle nous nous engageons à organiser 4 JFMI dans le cadre de leur projet académique "pour une nouvelle équation"

## 9) Rendez-vous des jeunes mathématiciennes et informaticiennes



### a) Présentation

Les Rendez-vous des Jeunes Mathématiciennes et Informaticiennes (RJMI) ont été créés en 2016, avec un premier événement-pilote en novembre 2016 à Paris. Il s'agit d'une action initiée par les associations Animath et *femmes et mathématiques* à destination de lycéennes motivées souhaitant s'orienter vers des études supérieures scientifiques. C'est une action complémentaire des Journées "Filles et Maths : une équation lumineuse", qui dure deux à trois jours et va plus loin dans l'aspect scientifique ainsi que dans la demande d'implication de la part des participantes.

Chaque RJMI permet à une vingtaine de lycéennes de se rencontrer, de faire des mathématiques et de s'informer sur leur orientation avec des étudiant·e·s, des chercheur·e·s, des ingénieur·e·s. Un RJMI s'articule autour d'ateliers de recherche, de conférences, d'un speed-meeting et d'un atelier sur les femmes en sciences et les stéréotypes.

### b) Bilan 2024

Les cinq RJMI de la première moitié de 2024 se sont déroulés entre les mois de janvier et d'avril : à ENS de l'Université de Rennes, ENSTA ParisTech, Inria Paris Saclay, l'Université de Caen et l'Université de Strasbourg.

A partir de septembre, 4 RJMI sont organisés par les institutions suivantes : Inria Paris, Inria Lille, ENS Paris et ENS Paris Saclay.

Les équipes d'organisation locales se sont renouvelées pour certains RJMI, notamment grâce à d'anciennes participantes des premières éditions.

La coordination, la communication au niveau national ainsi que le recrutement des participantes a été assurée par la chargée de projets Nassima Djebbar.

### c) Action en cours (2025)

Quatre RJMI ont été renouvelées entre janvier et avril 2025 : ENS Rennes, ENSTA, l'Université de Caen, Université de Strasbourg, et un nouvel RJMI à vu le jour à TerraNumerica sur le campus Sophia Antipolis.

Une troisième édition très concluante a eu lieu à l'Université de Caen (Emmanuelle Féaux de Lacroix maître de conférence en mathématiques et membre du Laboratoire Nicolas Oresme de l'Université de Caen).

De octobre à décembre 2025 auront lieu les éditions de l'ENS Paris, ENS Paris-Saclay, Inria Paris, Inria Lille et IREM de Clermont. Nous pouvons par ailleurs nous appuyer sur le réseau des centres Inria, dont les services médiation sont très intéressés par le projet.

Pour la rentrée 2025, nous avons répondu à un appel à projet de la Fondation RATP et nos objectifs sont d'augmenter le nombre de RJMI et de renouveler toutes les éditions existantes. Nous travaillons actuellement sur un projet de RJMI à Lyon et une édition supplémentaire en Ile-de-France.

## d) Projets (2026)

De l'énergie sera encore consacrée à trouver des lieux et des bénévoles pour organiser de nouveaux RJMI partout en France. Nous essaierons de créer des RJMI dans d'autres centres Inria, comme Grenoble, Rennes, Nancy.

## 10) Tournoi français des jeunes mathématiciennes et mathématiciens

TFJM<sup>2</sup>

### a) Présentation

Le Tournoi français des jeunes mathématiciennes et mathématiciens (TFJM<sup>2</sup>) existe depuis 2011. Ce tournoi est destiné aux élèves de lycée. Il se distingue des autres compétitions mathématiques (Olympiades, Rallyes) en proposant des problèmes de recherche à explorer par équipe (quatre à six lycéens menés par un ou deux encadrants), qui demandent une réflexion sur un temps long (trois mois). Les problèmes n'admettent pas de solution complète connue, les participants sont dans la peau d'un chercheur. La plupart du travail se fait durant leur temps libre, à la maison. Lors des tournois, chaque équipe confronte ses résultats aux autres équipes devant un jury d'étudiants et de chercheurs. Cet échange donne lieu à des questions de la part des autres équipes, puis à un débat sur les problèmes, guidé par le jury.

### b) Bilan 2024

Neuf tournois et une finale ont eu lieu. Le tournoi de Poitiers qui avait dû être annulé l'année dernière pour sa première participation a pu avoir lieu

Le taux de participation a repris sa croissance normale d'avant confinement. Quant au taux de filles, il a réaugmenté pour atteindre le nombre de filles en spécialité mathématiques expertes (il reste cependant nettement en repli comparé au taux avant la réforme du lycée).

La France a pu participer à la première édition de l'ETEAM (European Tournament of Enthusiastic Apprentice Mathematicians) et est arrivée aux deux premières places.

### c) Action en cours (2025)

Trois tournois supplémentaires ont pu être organisés, ce qui a permis d'avoir douze tournois régionaux et une finale. Nous avons pu créer un tournoi à Versailles pour décharger les deux autres tournois franciliens, arrêter l'alternance entre Nancy et Strasbourg pour organiser les deux en même temps et reprendre le tournoi de Bordeaux qui faisait une pause. Enfin nous avons décidé de mettre fin au tournoi de Toulouse et de le déplacer à Montpellier.

Ce redimensionnement du tournoi a permis d'accueillir un plus grand nombre de participants (100 de plus que l'année précédente) mais également de pouvoir davantage sélectionner les équipes avec des filles, permettant d'atteindre plus de 38% de filles.

### d) Projets (2026)

L'année 2026 devrait être consacrée à la consolidation des tournois de Versailles et Paris, mais également trouver un autre lieu pour organiser le tournoi du Sud-Ouest (les organisateurs de Montpellier souhaitant faire une pause) et trouver un troisième lieu dans le Grand-Est pour faire une alternance avec Nancy et Strasbourg. Plusieurs pistes sont étudiées.

Nous songeons également à avancer toutes les échéances de deux mois afin d'éviter que les tournois régionaux et la finale soient aussi proches des épreuves du baccalauréat.

## III - Tendances pour 2025

### Périscolaire, scolaire et international

L'activité d'Animath à l'international est repartie sur d'excellentes bases en 2022 et a maintenu son rythme en 2023. En 2024, nous nous concentrerons à en optimiser l'organisation.

Le projet "remédiation en classe de seconde" est un des nouveaux chantiers ouverts en 2023 et qui a demandé une attention particulière en 2023, tant au niveau des relations avec les autres association qu'au niveau des solutions techniques à mettre en place. En 2024, nous avons profité de ce projet pour d'une part ré-organiser certaines de nos solutions informatiques et d'autre part créer de nouvelles synergies avec les autres associations, en particulier la fondation Terra Numerica.

### Administratif et financier

L'année 2025 se déroulera dans un contexte sous contrainte. Les réponses à nos demandes de subventions auprès des Ministères de l'Éducation Nationale et du Ministère de l'enseignement supérieur sont incertaines. La situation de trésorerie favorable permet d'absorber ces incertitudes. Au-delà, la responsabilité de l'organisation de l'EGMO 2026 à Bordeaux prise en charge par Animath aura pour conséquences des dépenses d'acompte (hébergement, locations diverses) et des recettes de sponsoring dont les dates d'engagements pourront être désynchronisées. L'année 2025 devrait également correspondre à la fin du projet remédiation et la comptabilisation en compte de résultats des dépenses et des recettes cumulées.

### Ressources humaines

Un point saillant de l'année 2023 a été la création de 2 CDI en remplacement d'un CDD et d'un contrat d'alternance avec des rémunérations compatibles avec des statuts de cadres. Ces emplois sont créés à un moment où nous augmentons sensiblement notre activité et notre budget, ils contribuent à la croissance de notre association. En 2024 nous nous sommes concentrés sur la définition de nouveaux rôles et de nouvelles fonctions dans l'association pour optimiser le temps des bénévoles, particulièrement le temps des jeunes actifs qui occupent un emploi stable.

**Annexe 2**  
**Rapport financier 2024**



Association pour l'animation mathématique

# Rapport financier Exercice 2024

Présenté en assemblée générale  
le 18/06/2025

## I - Résultat comptable

**Résultat comptable :** Animatech a clôturé son exercice au 31.12.2024 sur un résultat comptable déficitaire de **-9 103 €** en repli par comparaison avec les bénéfices des deux derniers exercices : clôture 2022 à hauteur de **+27 244 €** et clôture 2023 avec **+ 8 265 €**.

- Le montant total des charges de l'exercice s'élève à 484 484€ en progression. Pour comparaison les charges cumulait à 422 079 € de l'exercice 2023 hors reports en fonds dédiés\*.
- Le montant total des produits atteint 475 381€ (à comparer avec les 430 344 € de l'exercice 2023 hors reports en fonds dédiés\*).
- Le déficit d'exploitation de **-9 103 €** pour l'année 2024 ne vient pas amputer les marges de manœuvre financière de l'association.

Ces marges de manœuvre concernent 1) les reports en fonds dédiés d'une part et 2) le net des Charges Constatées d'Avance (CCA) et les Produits Constatés d'Avance (PCA) d'autre part :

### 1- **Report en fonds dédiés :**

Les normes comptables ont évolué en 2020. Elles imposent désormais une présentation comptable spécifique des « fonds dédiés non consommés » correspondant à la part des recettes allouées sur l'exercice N pour lesquelles il n'y a pas eu de dépenses constatées. Cette présentation comptable n'affecte pas le résultat qui est neutralisé pour l'année d'arrêté. En effet, ces subventions sont présentées au crédit et débit du compte de résultats et se compensent.

**En synthèse, le montant des subventions dédiées non consommées pouvant être utilisées notamment pour l'exercice 2025 est constitué :**

- Au titre de 2020, de 1 195 € correspondant à la différence entre le montant non utilisé de la subvention CAMPUS France pour la seule année 2020 (18 164 €) diminué du montant des dépenses de l'exercice 2022 pour le développement des actions internationales soit 15 294 € et du montant des dépenses pour l'année 2023 soit 1 675 €.
- 40 799 € correspondant aux subventions non consommées spécifiquement pour l'exercice 2021 dont 18 074 € pour le Salon.
- 8 958 € correspondant aux subventions non consommées spécifiquement en 2023 pour le Salon Culture et Jeux Mathématiques

**Ces 50 952 € (inchangés depuis la clôture 2023) sont acquis et correspondent à des ressources à mobiliser pour les prochains exercices :**

- 27 032 € seront mobilisés pour le financement du Salon.
- 23 920 € de créances pour financer les prochaines actions internationales.

### 2- **Le net des Charges Constatées d'Avance (CCA) et les Produits Constatés d'Avance (PCA) :** du fait des conventions comptables qui amènent à reporter sur l'exercice 2025 les dépenses et des produits déjà engagés en 2024 dès lors que la date de livraison finale de l'action est prévue pour 2025 : Soumis à la revue par l'expert-comptable et par le Commissaire aux Comptes, le net des engagements des dépenses et des

recettes est positif (correspondant au montant des produits constatés d'avance diminué des charges constatées d'avance – toutes étant neutralisées sur l'exercice 2024) – soit 55 354 € de dépenses reportées et 268 064 € de recettes reportées soit 212 700 € de trésorerie positive nette :

- Alkindi : par convention comptable l'ensemble des charges engagées en 2024 pour la réalisation du concours Alkindi 2025 est reporté sur le résultat comptable 2025. Ainsi les charges reportées atteignent 26 499 €.
- Remédiation : par convention comptable, le projet remédiation étant toujours en phase de recette par le Client final – le ministère de l'Éducation Nationale - l'ensemble des charges engagées en 2023 et en 2024 est reporté sur le prochain exercice 2025. Les charges ainsi neutralisées représentent un cumul de 51 519 €. Les recettes sont également exclues du résultat comptable 2024. Ces recettes représentent 140 000 €.
- Dons de fin de d'année : par convention comptable, les dons reçus en décembre 2024 sont considérés comme des soutiens aux actions à venir en 2025. Ces dons représentent en cumul 7 554 €
- 26ème Salon en juin 2025 : les charges engagées sur le salon 2025, à partir du 1er octobre 2024, sont exclues du résultat d'exploitation 2024. En cumulé, ces dépenses représentent 3 835 €.
- TFJM : Une subvention reçue pour un total de 500 € a été reportée sur l'exercice à venir car correspondant au soutien à l'organisation d'un tournoi régional en 2025.
- **Nouveau** : report sur 2025 des soutiens privés d'ores et déjà engagés pour l'organisation en France, à Bordeaux, de la compétition EGMO soit 120 000€ dont 60 000 € de trésorerie.

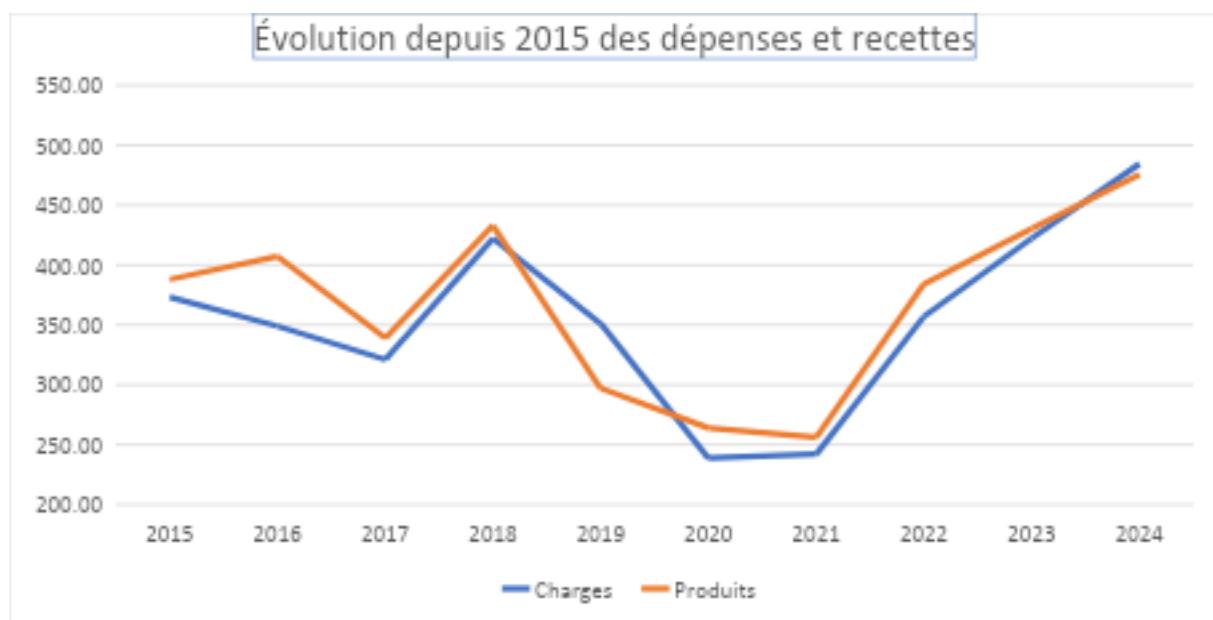
## II - Analyse financière : évolutions

Le montant total des charges s'élève à 484 484 € à comparer avec les 422 079 € de l'exercice 2023 hors report en fonds dédiés\*.

Le montant total des produits atteint 475 381 € (à comparer avec les 430 344 € de l'exercice 2023 hors report en fonds dédiés\*).

**Pour 2024, Animath connaît un exercice déficitaire de **– 9 103 €**.**

Ci-dessous, le profil des charges et des recettes depuis 2015.



### III - Analyse des charges / dépenses

Le montant total des charges de l'exercice 2024 s'élève à 484 484 €.

- En France, l'année 2024 se caractérise par :
  - Une année pleine avec deux chargées de projet et de communication en CDI. L'impact est une augmentation de la masse salariale de +32 000 € entre 2023 et 2024.
  - Le surcoût lié à la réservation des lieux pour les finales Alkindi et TFJM mesuré à hauteur de 14 000 €.
  - La prise en charge administrative et financière du bilan équilibré de stages organisés en France : d'une part les *Mouettes Savantes* à Paimpont et d'autre part les *Cigognes* à Strasbourg soit un total de dépenses de 12 045 €.
  - L'augmentation des charges (hébergement, transports) en relation avec l'augmentation du nombre de participants et de participantes aux RJMI (246 participantes contre 213 participantes en 2023) et aux TFJM (408 participant.e.s contre 382 participant.e.s en 2023)
- À l'international,
  - Nos actions ont été dynamisées en 2024 avec des missions à Madagascar, au Sénégal, au Cameroun et à Djibouti. Pour d'autres pays avec lesquels les partenariats en 2019 avant COVID étaient mis en avant, les initiatives nouvelles peinent à se mettre en place. Les dépenses directes de l'exercice 2024 sont équivalentes à celles constatées en 2019 avant COVID.

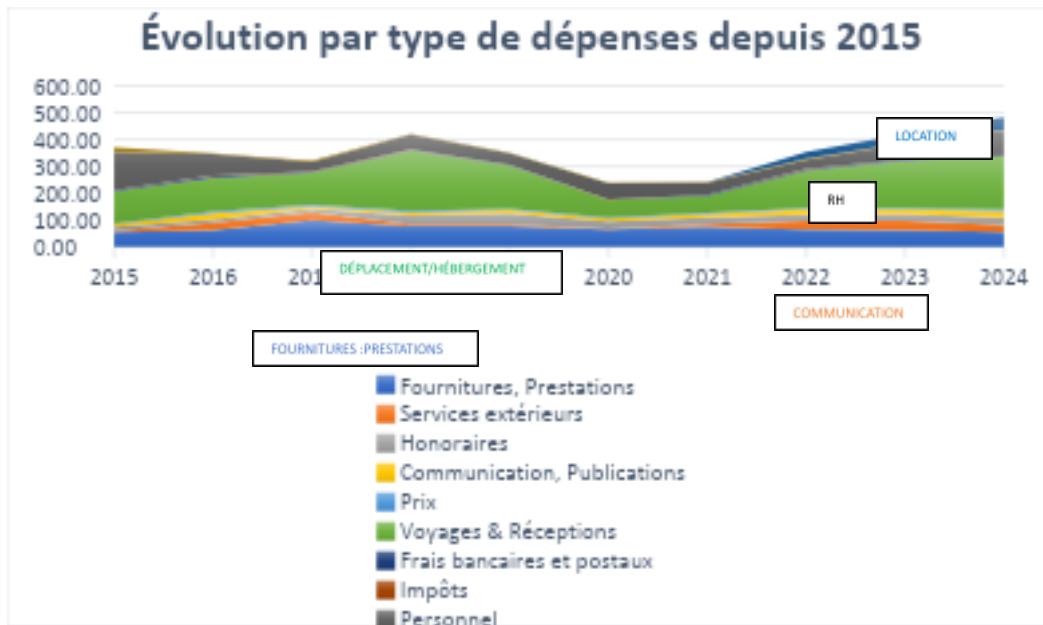
#### Animath – Historique de la répartition des charges selon la nature des dépenses

Le profil des dépenses pour cette clôture 2024 a pour caractéristiques :

- La hausse des dépenses de déplacement, de restauration et d'hébergements : il s'agit du poste de dépenses historiquement le plus élevé dans le fonctionnement de l'association. La hausse entre 2023 et 2024 – soit environ + 20 000 € est liée à plusieurs facteurs :
  - l'augmentation des participants aux TFJM et RJMI,
  - le surcoût exceptionnel de réservations des espaces dédiés aux finales TFJM et Alkindi
  - Le déplacement de 5 lycéens et encadrement en Norvège pour la remise des prix Mathématiques ABEL.
- Du point de vue des Ressources Humaines, la masse salariale a sensiblement augmenté entre 2023 et 2024 : deux salariées, à temps plein, employées en CDI. Ces ressources temps plein permettent de répondre aux enjeux de croissance du nombre de RJMI, aux enjeux de communication (enrichissement des sites internet, etc.) et à l'organisation du Salon.
- La progression des charges liées à la communication de l'ordre de + 7000 €. Cette évolution est principalement due à
  - L'augmentation des coûts pour la campagne de communication lors de la rentrée scolaire,
  - Des coûts spécifiques d'achats dans le cadre de l'organisation du Salon pour des matériels qui sont réutilisables pour les prochaines éditions

- La dépense ponctuelle pour célébrer l'anniversaire des 25 ans depuis la création de l'association.
- L'intégration en 2024 de dépenses de communication pour l'organisation du stage des Mouettes savantes.

## Historique de la nature des dépenses

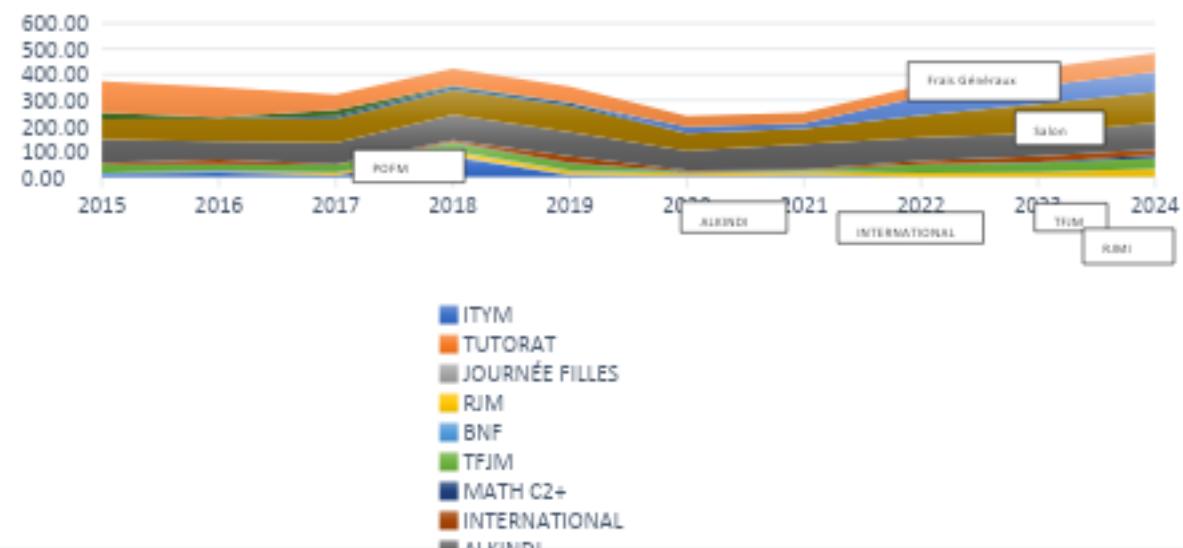


## Animath – Historique de la Répartition analytique directe des charges

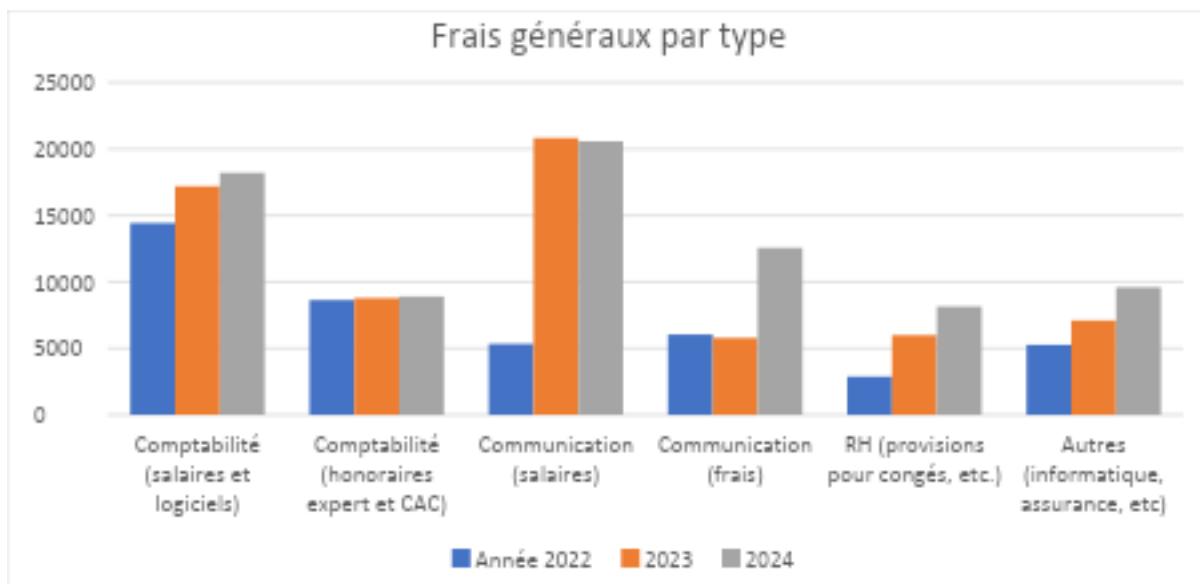
Dans le contexte de croissance du montant des dépenses :

- La croissance des dépenses de frais généraux est en proportion équivalente à l'augmentation du volume total de dépenses de l'association. Les Frais généraux représentent 15% comme en 2023 :
  - La croissance des frais généraux provient principalement des dépenses engagées pour les cérémonies d'anniversaire des 25 ans de l'association (environ 3500 €).
  - L'augmentation dans une moindre mesure liée à l'élargissement de notre participation aux journées portes ouvertes APMEP
  - Des dépenses spécifiques liées à des investissements de fournitures informatiques pour les postes de travail.
- Animath accompagne administrativement deux actions soutenues notamment dans le cadre du programme Math C2+ : Les Mouettes savantes à Paimpont et les Cigognes à Strasbourg : l'impact sur les dépenses est de 12 045 €.
- La préparation Olympique et Alkindi pèsent ensemble 222 845 € soit près de la moitié des dépenses totales de l'association.
- La mise en œuvre opérationnelle du Salon Culture et jeux Mathématiques pilotée par le consortium de 13 associations, fondations et sociétés savantes représente 16%
- Le TFJM et les RJMI mobilisent de nombreux établissements scolaires sur le plan national et représentent environ 15% de l'enveloppe totale des dépenses (en légère progression comparativement à 2023 à 13%).

## Évolution analytique des dépenses par action depuis 2015



Ci-dessous figure la répartition des Frais généraux



## IV - Analyse des produits / recettes

Le montant total des produits pour l'exercice comptable 2024 atteint 475 381 € (430 344 € en 2023) soit une augmentation assez significative. Les principales variations proviennent du montant des subventions qui a notoirement augmenté de +50 000 € et l'arrêt des aides à l'apprentissage (-8 000 €) en lien avec la fin du contrat d'apprentissage (recrutement en CDI).

Concernant les subventions, parmi les évolutions remarquables :

- Un soutien exceptionnel, matérialisé par une forte progression du soutien du ministère de la Recherche et de l'Enseignement supérieur qui a octroyé 30 000 € pour l'organisation du Salon 2024 et par l'intermédiaire de l'association Femmes et Mathématiques une allocation de 10 000 € pour les RJMI soit une hausse de +26 000 € comparativement à 2023.
- La compagnie Hudson River Trading spécialisé dans la recherche mathématique pour les modèles financiers a subventionné l'organisation des RJMI à hauteur de 6 000 €.
- Un peu plus de 12 000 € de financement reçu pour équilibrer les bilans de deux stages spécifiques : les Mouettes Savantes et les Cigognes

Les Dons et Adhésions sont en légère hausse en 2024 avec environ 18 000 €.

Les montants des participations et autres cotisations sont stables après la croissance constatée entre 2022 et 2023.

Enfin en raison d'une situation de trésorerie favorable, l'association a reçu 3 500 € de produits d'intérêts du fait des placements sur des comptes à terme.

En raison notamment des conventions comptables qui amènent à reporter une partie des produits déjà notifiés sur l'exercice 2025, traduisant ainsi la date attendue de livraison de l'action soutenue, la situation de trésorerie montre l'existence de marges de manœuvres pour l'exercice 2025 avec à fin décembre de plus de 323 000 € de soldes cumulés sur l'ensemble des comptes bancaires ouverts. Ce montant est constitué principalement des réserves financières classées en subventions dédiées non encore utilisées pour 50 952 € et des reports sur l'exercice 2025 dont le net des dépenses et des recettes est égale à +212 700 €.

**Focus sur 2025 : outre la conduite des actions historiques, l'année 2025 sera aussi marquée au plan financier par deux projets**

**1) Le projet Remédiation :** Il s'agit des travaux conduits pour répondre au besoin formalisé par le ministère de l'éducation nationale. Le projet accepté dans le cadre du marché confié par le Ministère est de fournir des prestations d'ingénierie pédagogique pour la conception, le développement et la mise à disposition d'un service numérique de remédiation et d'accompagnement à destination des professeurs et des élèves des classes de seconde, et prestations associées. 3 acteurs se sont associés pour délivrer cette prestation : EvidenceB, SAS Groupe Docaposte et Animath. Chaque livrable a donc été placé sous la responsabilité d'un ou plusieurs de ces 3 acteurs. Concernant Animath, nous devons

intervenir sur la conception, l'animation et la maintenance du site compagnon de Adpative'Seconde pour :

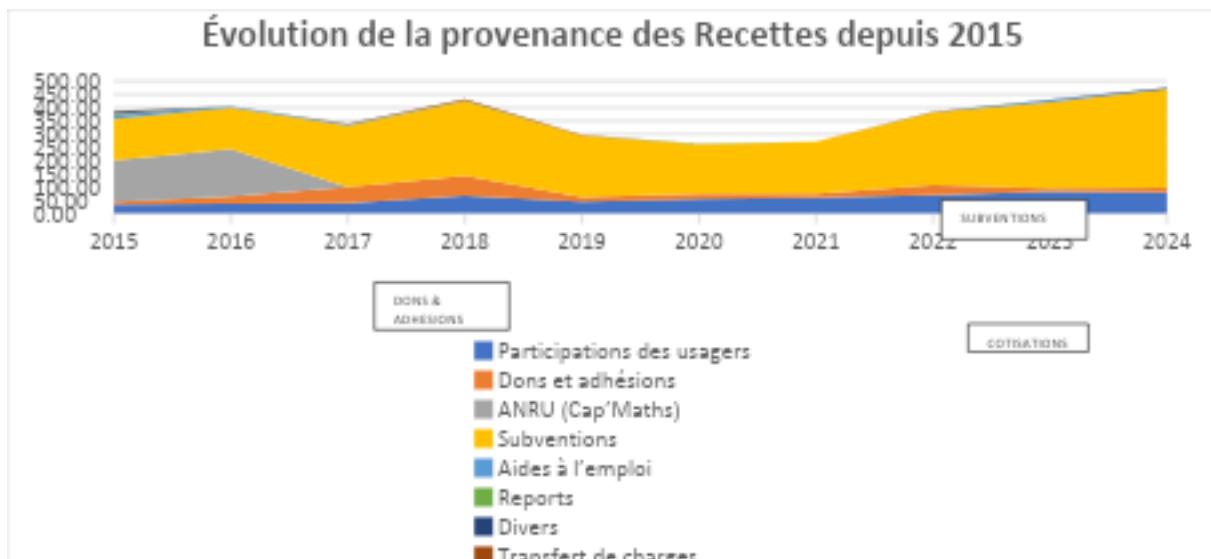
- référencer les activités et contenus existants proposés par les associations périscolaires et services de médiation en maths et en français désirant participer au projet dans le but de les faire connaitre et d'en favoriser l'accès aux enseignants pour proposer des activités à leurs élèves. Ces références peuvent, entre autres, être de simples pointeurs sur des sites associatifs existants désirant participer à l'opération
- Etablir un calendrier public des activités proposées par les associations avec les éléments nécessaires pour y participer.
- Proposer une aide de type ingénierie aux associations désirant proposer des ateliers avec des kits "ateliers" permettant de gérer visio-conférences, streaming, blogs, édition de contenus, etc.

Le projet s'étend sur une période de 4 ans donc entre 2023 et 2026. Au total l'association doit recevoir un montant TTC de 220 000 €. En 2024, Animath a livré les composants informatiques qui doivent désormais faire l'objet d'une homologation fonctionnelle par le client dans le cadre d'une démarche complète de certification, sûrement en 2025.

Ainsi dans ce contexte, il a été convenu que les montants cumulés des dépenses et des recettes en 2023 et 2024 sont exclus du résultat 2024 et sont reportés sur l'exercice 2025.

**2) L'organisation du concours EGMO** (European Girls Mathematical Olympiad) : cet évènement organisé en France pour la première fois représente un budget prévisionnel de l'ordre de 700 000 €. Fin 2024 et en 2025, des premiers acomptes devront être versés (réservations d'hébergements, réservations de salles de concours, évènementiels, ...) et des premières subventions ou dons seront notifiés. Ces sommes seront neutralisées pour l'exercice comptable 2025 mais impacteront significativement la trésorerie de l'association. En 2024, un premier partenaire privé a notifié le versement de 120 000 €.

## Animath – Historique des produits reçus par nature



Le poids relatif des subventions progresse avec 79% du montant total des recettes (75% en 2023 et 71,6% pour 2022). Cela est dû d'une part à l'augmentation du périmètre des actions organisées avec les soutiens reçus pour le financement de deux actions (Les Mouettes Savantes et les Cigognes) et d'autre part à la fin de l'aide d'état correspondante au contrat d'apprentissage.

Le montant des subventions atteint 374 578 € pour 2024. Au sein de ce total, les notifications des ministères dans le cadre de nos demandes de soutien via des appels à projet sont significatives : ministère de la Défense (DGSE) 100 000 €, ministère de l'Éducation nationale (DGESCO) 24 000 €, ministère de la Recherche et de l'innovation (MESRI) 30 000 € pour le Salon et 10 000 € et Campus France 25 000 €.

Le montant des subventions provenant d'association, de fondations et des établissements publics (ENS, ENSAI, INRIA, ...) progressent fortement grâce en particulier à l'effort de diversification des sources de financement du TFJM et des RJMI.

Les autres subventions proviennent :

- Pour environ 20 125 € (11 600 € en 2023) d'associations, fondations et sociétés savantes des institutions mathématiques locales (FMJH, FBP, CIJM, SMF, ...).
- Pour environ 38 500 € (48 500 € en 2023) de deux collectivités locales à savoir la Mairie de Paris et la Région Ile de France
- Pour 66 400 € (56 000 € en 2023) de sociétés privées (Jane Street, Casio, CME, et Google, RATP et Hudson River Trading).
- Pour plus de 60 452 € (33 500 € en 2023) du soutien du secteur public (CNRS, INRIA, ENS, ENSTA,...)

Répartition des recettes dédiées par actions (y compris recettes allouées par exercice comptable en fonds dédiés non consommés - hors report recette en fonds dédiés non consommés)

Action – Données en k€	2021	2022	2023	2024
ITYM	0	0	0	0
TUTORAT	0	0	0	0
JOURNÉE FILLES	363	0	0	0
RJM	8 859	9 944	12 096	30 151
BNF	0	0	1 000	0
TFJM	16 883	38 405	33 433	46 588
MATH C2+	0	0		12 132
INTERNATIONAL	25 000	15 384	26 674	25 000
ALKINDI	103 001	90 096	119 689	107 500
POFM STAGES/ COMP. OLYMPIQUES	77 610	118 089	141 295	140 929
MATHMOSPHERE	0	0	0	0
AUTRES ACTIONS	440	0	1 991	0
SALON MATH	42 000	71 385	78 136	92 505
TRANSVERSAL	16160	40 903	17 039	20 574
<b>TOTAL</b>	<b>296 817</b>	<b>384 203</b>	<b>430 344</b>	<b>475 381</b>

**Animath** : répartition des subventions par action (voir aussi ANNEXE I)

**Nota** : Le poste du compte de résultat « Subventions d'exploitation » enregistre les produits relatifs aux conventions de subvention signées avec des organismes et établissements publics et privés dans le cadre de la mise en œuvre des actions organisées ou co-organisées par l'Association.

Les actions concernées sont réalisées sur un ou plusieurs exercices. En application du principe d'indépendance des exercices, certaines des subventions signées entraînent la comptabilisation de produits à recevoir et de produits constatés à la date d'inventaire.

L'évaluation des produits constatés d'avance pour chaque convention signée concernant plusieurs exercices tiennent compte d'une approche multi critères comprenant notamment :

- La période couverte par la subvention accordée,
- Le processus de versement de cette subvention,
- Les charges constatées analytiquement dans les comptes des actions concernées

En synthèse :

- L'action POFM est soutenue principalement par la société Jane Street, la DGESCO, la Fondation Blaise Pascal, CASIO et l'INRIA
- Les RJMI et le TFJM bénéficient de nombreux soutiens en particulier la DGESCO, le conseil régional d'Île-de-France, la Fondation Blaise Pascal, la fondation Jacques Hadamard, et aussi les Universités et pôles de recherches régionaux (ENS, CNRS, ...). En 2024, Hudson river Trading a financé les RJMI.
- Une nouvelle convention pluriannuelle couvrant la période de 2021 à 2025 avec la DGSE a été signée en décembre 2020 pour Alkindi.
- Un avenant à la convention avec Campus France a été signée validant le report de l'utilisation des financements et précisant l'évolution des actions post pandémie.
- Le Salon Culture et Jeux Mathématiques – dont l'organisation est prise en charge par un consortium de 13 associations et fondations - a bénéficié du soutien de nombreux partenaires notamment de la mairie de Paris, du ministère de la Recherche, le Conseil Régional Ile de France, la fondation Blaise Pascal, le CEMPI, DMA de l'ENS (Paris), le labex Bézout, la FSMP, le Crédit Mutuel Enseignant, etc.

L'intégration des frais généraux en vision analytique permet de consolider à titre indicatif le déficit ou le bénéfice par action. La méthodologie d'allocations de frais généraux est forfaitaire dans le cadre des conventions avec la DGSE (Alkindi / DGSE : 10K€) et pour le Consortium du Salon (6,5 K€). Pour les autres actions et partenaires financiers, l'allocation analytique des frais généraux correspond au prorata des dépenses directes par action.

REALISÉ 2024					
Actions	charges 2024	Recettes 2024	Net Charges / Recettes	Frais généraux alloués	TOTAL DEFICIT/BENEFICE
AUTRES ACTIONS (MOUETTES &	-12 045 €	12 132 €	87 €	0 €	87 €
RJM	-30 950 €	30 151 €	-799 €	-8 261 €	-9 060 €
TFJM	-42 812 €	46 588 €	3 776 €	-11 427 €	-7 651 €
SALON	-80 041 €	92 505 €	12 464 €	-6 500 €	5 964 €
ACTIONS INTERNATIONALES	-21 870 €	25 000 €	3 130 €	-5 837 €	-2 707 €
ALKINDI	-104 097 €	107 500 €	3 403 €	-10 000 €	-6 597 €
POFM	-118 749 €	140 931 €	22 182 €	-31 695 €	-9 513 €
DONS & ADHESIONS	0 €	20 574 €	20 574 €	0 €	20 574 €
TUTORAT	-158 €	0 €	-158 €	-42 €	-200 €
<b>total</b>	<b>-410 722 €</b>	<b>475 381 €</b>	<b>64 659 €</b>	<b>-73 762 €</b>	<b>-9 103 €</b>

## V - Contributions volontaires en nature - CVN

Sur le plan méthodologique, pour chacune des actions, toutes les contributions volontaires en nature (mise à disposition, bénévolat etc..) ont été listées par nature et par type de contribution.

Pour les contributions par action, les informations ont été collectées auprès des personnes impliquées sur le terrain.

L'essentiel des CVN correspondent à des tâches renouvelées chaque année dont les caractéristiques changent peu d'une année à l'autre : coordination des actions, préparation du contenu des actions (formalisation des exercices, préparation des stages, etc.).

Ces charges sont donc globalement fixes pour un type d'action et s'adaptent en fonction notamment du nombre de participant.e.s. Dans ce contexte, les évolutions du montant global des CVN sont principalement liées soit à l'intégration de nouvelles actions comme par exemple le projet Remédiation ou bien l'impact de l'évolution du nombre d'occurrences pour une action comme par exemple l'évolution du nombre de tournois (nombre de tournois TFJM régionaux, ...) l'évolution du nombre de stages (nombre de RJMI,...) ou encore l'évolution du nombre de copies à corriger pour les préparations olympiques.

La valorisation en euros est basée sur une grille de « salaire brut » chargé décomposée en quatre niveaux correspondant à la séniорité des bénévoles impliqués dans ces tâches.

La valorisation de l'ensemble des Contributions Volontaires en Nature – CVN - montre une légère décroissance avec une estimation d'un peu plus de 630 000 € contre 660 000 € en 2023.

- La légère décroissance du recours au Contribution Volontaire en Nature s'explique principalement par la réduction du montant de la mise à disposition de mécénat de compétences fin 2023 en raison de la fin de la convention.
- Le montant des CVN pour conduire les actions internationales est estimé sans prendre en compte les contributions des organisateurs et encadrants locaux. Le volume horaire important, supérieur de 15 800 heures, est difficile à valoriser dans le contexte des 4 pays concernés.
- Les activités d'Animath les plus concernées par les CVN en 2024 restent identiques : il s'agit des activités olympiques et du TFJM à la fois en termes de préparation des épreuves, de leurs suivis et leurs corrections. Ces deux ensembles d'actions représentent 57% du montant total estimé de CVN pour Animath. L'organisation du Salon de la Culture et Jeux Mathématiques nécessite le recours important à de nombreux bénévoles à la fois pour préparer le programme de l'évènement et son organisation.

Pour rappel, les CVN ne sont pas comptabilisées mais font l'objet d'une note en annexe de nos comptes.

Ci-dessous, le récapitulatif des contributions volontaires en nature (CVN) pour l'année 2024 :

	CONTRIBUTION EN NATURE	MISE A DISPOSITION	BENEVOLAT	TOTAL
<i>TRANSVERSAL</i>	0 €	14 339 €	8 111 €	22 449 €
	0 €	7 200 €	37 208 €	44 408 €
	0 €	39 600 €	87 011 €	126 611 €
	0 €	0 €	2 173 €	2 173 €
	0 €	0 €	59 961 €	59 961 €
	0 €	261 €	19 234 €	19 495 €
	0 €	0 €	237 697 €	237 697 €
	0 €	13 000 €	98 863 €	111 863 €
	0 €	160 €	1 014 €	1 174 €
	0 €	2 897 €	2 173 €	5 069 €
<b>TOTAL</b>	<b>0 €</b>	<b>77 456 €</b>	<b>553 445 €</b>	<b>630 901 €</b>

CVN - Réalisé 2023			
	MISE A DISPOSITION	BENEVOLAT	TOTAL
TRANSVERSAL	68 455,75 €	9 559,07 €	78 014,82 €
RJM	7 200,00 €	37 208,09 €	44 408,09 €
TFJM	36 000,00 €	79 771,79 €	115 771,79 €
MATHSC2+	- €	1 158,68 €	1 158,68 €
ACTIONS INTERNATIONALES	- €	68 521,59 €	68 521,59 €
ALKINDI	260,70 €	19 234,26 €	19 494,96 €
OLYMPIQUES	- €	224 970,90 €	224 970,90 €
SALON	19 185,40 €	81 065,15 €	100 250,55 €
BNF	320,00 €	1 738,01 €	2 058,01 €
REMÉDIATION	2 896,69 €	2 896,69 €	5 793,38 €
<b>TOTAL</b>	<b>134 318,54 €</b>	<b>526 124,22 €</b>	<b>660 442,76 €</b>

**ANNEXE I**  
**Notification de subvention en 2024**  
**EXPRIMÉES EN k€**

ORIGINES DES CONTRIBUTIONS ET MONTANT		PRINCIPALES ACTIONS SOUTENUES
ETAT		
MIN. DE LA DÉFENSE	100,0	Alkindi
MIN. EDUCATION NATIONALE (DGESCO, MENJ)	24,0	Olympiques, Salon, Divers périscolaires
MESRI DGRI	40,0	Salon, RJMI
CAMPUS FRANCE	25,0	Actions internationales
Autres	2,1	Olympiques
COLLECTIVITES LOCALES		
RÉGION IDF	20,0	SALON, ITYM, TFJM, RJM
MAIRIE DE PARIS	18,5	SALON
UNIVERSITÉS, PÔLES DE RECHERCHE		
ENS	14,8	TFJM, RJMI, SALON
INRIA	14,0	Salon, RJMI, TFJM, Alkindi, Olympiques
Labex & CNRS	10,0	Salon, TFJM, RJMI, Mouettes, Cigognes
ENSAI	0,3	RJMI
UNIVERSITÉS	17,2	Salon, TFJM, RJMI, Mouettes, Cigognes
FONDATIONS ET SOCIÉTÉS SAVANTES		
FOND. BLAISE PASCAL	11,5	Salon, Olympiques, RJM, TFJM,
FMJH – fondation Jacques Hadamard	2,4	TFJM, RJMI
Autres Associations, fondations, ...	8,2	Salon, Mouettes Savantes, ..
SOCIÉTÉS PRIVÉES		
CME	2,0	SALON, Olympiques
JANE STREET	50,0	Olympique
CASIO	4,0	Olympique
GOOGLE	2,0	Olympique
HRT	6,0	RJMI
FONDATION RATP	2,0	RJMI
AUTRES	0,6	DIVERS
<b>TOTAL</b>	<b>374 578</b>	

**Annexe 3**  
**Rapport du commissaire aux comptes 2024**

**Emile COHEN  
COMMISSAIRE AUX COMPTES  
Membre de la Compagnie Régionale de Paris**

**5, Rue des Bruyères  
93260 – LES LILAS**

**ANIMATH  
13 rue Pierre et Marie Curie  
75231 — PARIS CEDEX 05**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES  
ANNUELS**

**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024**

## **Association Animath**

Exercice clos le 31 décembre 2024

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Aux membres de l'assemblée générale,

#### **1 ■ Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Animath relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

#### **2 ■ Fondement de l'opinion**

##### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### **3 ■ Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne les subventions inscrites au compte de résultat pour un montant total de 260 592 euros.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **4 ■ Vérifications du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres de l'assemblée générale**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du bureau et dans les autres documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

### **5 ■ Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le bureau.

### **6 ■ Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance,

sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 23 mai 2025

**Emile COHEN**  
Expert Comptable  
Commissaire aux Comptes  
5, Rue des Bruyères - 93260 LES LILAS  
Tél. 01 55 82 16 80 - Fax 01 55 82 16 90  
SIREN 377 798 319 - NAF 741 C

## **Comptes annuels – exercice clos le 31 décembre 2024**

---

Association Animath  
Siège social : 13 rue Pierre et  
Marie Curie  
75231 PARIS cedex 05

## BILAN ACTIF

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Présenté en Euros

Edité le 14/02/2025

## ACTIF

Exercice clos le  
31/12/2024  
(12 mois)Exercice précédent  
31/12/2023  
(12 mois)

	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES:</b>						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement						
Concessions, brevets, droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES:</b>						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	9 521	7 410	2 111	0,41	1 528	0,42
Immobilisations grevées de droit						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations corporelles						
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES:</b>						
Participations	80		80	0,02	80	0,02
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	40		40	0,01	40	0,01
<b>TOTAL (I)</b>	<b>9 641</b>	<b>7 410</b>	<b>2 231</b>	<b>0,43</b>	<b>1 648</b>	<b>0,45</b>
<b>STOCKS ET EN COURS:</b>						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens et services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Créances usagers et comptes rattachés	9 364		9 364	1,81	4 882	1,33
<b>Autres créances</b>						
. Fournisseurs débiteurs	61		61	0,01		
. Personnel						
. Organismes sociaux					34	0,01
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	100 942		100 942	19,55	71 800	19,55
. Autres						
Valeurs mobilières de placement	195 115		195 115	37,79	15	0,00
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	128 610		128 610	24,91	239 594	65,23
Charges constatées d'avance	79 984		79 984	15,49	49 324	13,43
<b>TOTAL (II)</b>	<b>514 076</b>		<b>514 076</b>	<b>99,57</b>	<b>365 650</b>	<b>99,55</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecarts de conversion actif (V)						
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>523 717</b>	<b>7 410</b>	<b>516 307</b>	<b>100,00</b>	<b>367 298</b>	<b>100,00</b>

## BILAN PASSIF

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Présenté en Euros

Edité le 14/02/2025

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)
<b>FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES:</b>		
<b>FONDS PROPRES</b>		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
Ecarts de réévaluation		
Réserves	1 500	0,29
Report à nouveau	157 493	30,50
Résultat de l'exercice	-9 103	-1,75
<b>AUTRES FONDS ASSOCIATIFS</b>		
-Fonds associatifs avec droit de reprise		
. Apports		
. Legs et donation		
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
-Ecarts de réévaluation		
-Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
-Provisions réglementées		
-Droits des propriétaires (commodat)		
	<b>TOTAL(I)</b>	<b>149 890</b>
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		29,03
	<b>TOTAL (II)</b>	<b>158 993</b>
<b>FONDS DÉDIÉS</b>		
. Sur subventions de fonctionnement	50 952	9,87
. Sur autres ressources		
	<b>TOTAL(III)</b>	<b>50 952</b>
DETTES		
Emprunts et dettes assimilées		
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours		
Fournisseurs et comptes rattachés	6 447	1,25
Autres	16 863	3,27
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	292 154	56,59
	<b>TOTAL(IV)</b>	<b>315 464</b>
Ecarts de conversion passif (V)		61,10
	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>516 307</b>
		100,00
<b>ENGAGEMENTS REÇUS</b>		
Llegs nets à réaliser :		
- acceptés par les organes statutairement compétents		
- autorisés par l'organisme de tutelle		
Dons en nature restant à vendre		
<b>ENGAGEMENTS DONNÉS</b>		

## COMpte DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Présenté en Euros

Edité le 14/02/2025

## COMpte DE RÉSULTAT

Exercice clos le  
31/12/2024  
(12 mois)Exercice précédent  
31/12/2023  
(12 mois)Variation  
absolue  
(12 mois)

%

France Exportation Total % Total % Variation %

## PRODUITS D'EXPLOITATION:

Ventes de marchandises  
Production vendue de biens  
Prestations de services**Montants nets produits d'expl.**

## AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION:

Production stockée	374 578	79,40	339 583	77,73	34 995	10,31
Production immobilisée	96 966	20,55	94 446	21,62	2 520	2,67
Subventions d'exploitation			1 675	0,38	-1 675	-100,00
Cotisations						
(+)Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs						
Autres produits	5	0,00	159	0,04	-154	-96,85
Reprise sur provisions, dépréciations						
Transfert de charges	197	0,04	991	0,23	-794	-80,11

**Sous-total des autres produits d'exploitation****471 747** 100,00 **436 854** 100,00 **34 893** 7,99**Total des produits d'exploitation (I)****471 747** 100,00 **436 854** 100,00 **34 893** 7,99Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun  
Exédent transféré (II)

## PRODUITS FINANCIERS:

De participations						
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif						
Autres intérêts et produits assimilés	3 573	0,76	2 410	0,55	1 163	48,26
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						

**Total des produits financiers (III)****3 573** 0,76 **2 410** 0,55 **1 163** 48,26

## PRODUITS EXCEPTIONNELS:

Sur opérations de gestion	61	0,01	39	0,01	22	56,41
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						

**Total des produits exceptionnels (IV)****61** 0,01 **39** 0,01 **22** 56,41**TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)****475 381** 100,77 **439 303** 100,56 **36 078** 8,21**SOLDE DEBITEUR = DEFICIT****-9 103** -1,92 **-9 103** N/S**TOTAL GENERAL****484 484** 102,70 **439 303** 100,56 **45 181** 10,28

## CHARGES D'EXPLOITATION:

Achats de marchandises						
Variations stocks de marchandises						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variations stocks matières premières et autres approvisionnements						
Autres achats non stockés	55 312	11,72	63 343	14,50	-8 031	-12,67
Services extérieurs	75 394	15,98	66 641	15,25	8 753	13,13
Autres services extérieurs	255 014	54,06	229 096	52,44	25 918	11,31
Impôts, taxes et versements assimilés	1 511	0,32	276	0,06	1 235	447,46
Salaires et traitements	68 833	14,59	47 426	10,86	21 407	45,14
Charges sociales	23 423	4,97	12 839	2,94	10 584	82,44
Autres charges de personnel	925	0,20	962	0,22	-37	-3,84
Subventions accordées par l'association						

## COMpte DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Présenté en Euros

Edité le 14/02/2025

COMpte DE RÉSULTAT ( suite )	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	Variation absolue (12 mois)	%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations				
.Sur immobilisations : dotation aux amortissements	1 403	0,30	1 239	0,28
.Sur immobilisations : dotation aux dépréciations				164
.Sur actif circulant : dotation aux dépréciations				13,24
.Pour risques et charges : dotation aux provisions				
(-)Engagements à réaliser sur ressources affectées			8 959	2,05
Autres charges	2 254	0,48	230	0,05
				-8 959
				-100,00
			2 024	880,00
<b>Total des charges d'exploitation (I)</b>	<b>484 069</b>	102,61	<b>431 011</b>	98,66
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Déficit transféré (II)				
<b>CHARGES FINANCIERES:</b>				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change	41	0,01		41
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements				N/S
<b>Total des charges financières (III)</b>	<b>41</b>	0,01		<b>41</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES:</b>				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
<b>Total des charges exceptionnelles (IV)</b>				
Participation des salariés aux résultats (V)				
Impôts sur les sociétés (VI)	374	0,08	27	0,01
				347
				N/S
<b>TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)</b>	<b>484 484</b>	102,70	<b>431 038</b>	98,67
<b>SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT</b>			<b>8 265</b>	1,89
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>484 484</b>	102,70	<b>439 303</b>	100,56
				<b>45 181</b>
				10,28

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
<b>PRODUITS :</b>					
Bénévolat					
Prestations en nature					
Dons en nature					
			<b>TOTAL</b>		
<b>CHARGES :</b>					
Secours en nature					
Mise à disposition gratuite de biens et services					
Prestations					
Personnel bénévole					
			<b>TOTAL</b>		

**PREAMBULE**

L'exercice social clos le 31/12/2024 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2023 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 516 306,72 E.

Le résultat net comptable est une perte de 9 102,77 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 16/05/2025 par les dirigeants.

**1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

## 3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

**3.1 - Actif immobilisé**

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

**3.1.1 - Immobilisations brutes = 9 641 E**

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	7 535	1 986		9 521
Immobilisations financières	120			120
<b>TOTAL</b>	<b>7 655</b>	<b>1 986</b>		<b>9 641</b>

**3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 7 410 E**

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	6 008	1 239		7 410
Titres mis en équivalence				
Autres immobilisations financières				
<b>TOTAL</b>	<b>6 008</b>	<b>1 239</b>		<b>7 410</b>

**3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période**

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Mat.bureau & informa	9 521	7 410	2 111	de 3 à 5 ans
<b>TOTAL</b>	<b>9 521</b>	<b>7 410</b>	<b>2 111</b>	

**3.1.4 - Réévaluation des immobilisations**

Une réévaluation a été réalisée le , sur 0 immobilisations.

Des informations complémentaires sont prévues dans le chapitre Réévaluation des immobilisations.

**3.2 - Etat des créances = 190 392 E**

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	40		40
Actif circulant & charges d'avance	190 352	190 352	
<b>TOTAL</b>	<b>190 392</b>	<b>190 352</b>	<b>40</b>

**3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)****3.3 - Produits à recevoir par postes du bilan = 3 200 E**

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	3 200
Autres créances	
Disponibilités	
<b>TOTAL</b>	<b>3 200</b>

**3.4 - Charges constatées d'avance = 79 984 E**

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

## 4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

## 4.1 - Etat des dettes = 315 464 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	6 447	6 447		
Dettes fiscales & sociales	15 869	15 869		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	994	994		
Produits constatés d'avance	292 154	292 154		
<b>TOTAL</b>	<b>315 464</b>	<b>315 464</b>		

## 4.2 - Charges à payer par postes du bilan = 11 713 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	4 838
Dettes fiscales & sociales	6 875
Autres dettes	
<b>TOTAL</b>	<b>11 713</b>

## 4.3 - Produits constatés d'avance = 292 154 E

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

## 5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

## 5.1 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = 374 E

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	-12 322		-12 322
Résultat financier	3 533	374	3 159
Résultat exceptionnel	61		61
Participation des salariés			
<b>TOTAL</b>	<b>-8 729</b>	<b>374</b>	<b>-9 103</b>

## 5.2 - Autres informations relatives au compte de résultat

Total CVN 2024 : 630 901€ dont 553 445€ de bénévolat et 77 456€ de mise à disposition

Transversal : Total 22 449€ dont 8 111€ de bénévolat et 14 339€ de mise à disposition

RJM : Total 44 408€ dont 7 200€ de mise à disposition et 37 209€ de bénévolat

TFJM : Total 126 611€ dont 39 600€ de mise à disposition et 87 011€ de bénévolat

Maths C2+ : Total 2 173€ dont 2 173€ de bénévolat

Actions internationales : Total 59 961€ dont 59 961€ de bénévolat

Alkindi : Total 19 495€ dont 261€ de mise à disposition et 19 234€ de bénévolat

Olympiques : Total 237 697€ dont 237 697€ de bénévolat

Salon : Total 111 863 € dont 13 000€ de mise à disposition et 98 863€ de bénévolat

BNF : Total 1 174€ dont 160 € de mise à disposition et 1 014€ de bénévolat

Remediation : Total 5 069€ dont 2 897€ de mise à disposition et 2 173€ de bénévolat

La valorisation en euros est basée sur une grille de « salaire brut » chargé décomposée en quatre niveaux correspondant à la sériorité des bénévoles impliqués dans ces tâches.

La valorisation de l'ensemble des Contributions Volontaires en Nature - CVN - montre une légère décroissance avec une estimation d'un peu plus de 630 000 € contre 660 000 € en 2023.

La légère décroissance du recours au Contribution Volontaire en Nature s'explique principalement par la réduction du montant de la mise à disposition de mécénat de compétences fin 2023 en raison de la fin de la convention.

Le montant des CVN pour conduire les actions internationales est estimé sans prendre en compte les contributions des organisateurs et encadrants locaux. Le volume horaire important, supérieur de 15 800 heures, est difficile à valoriser dans le contexte des 4 pays concernés.

Les activités d'Animath les plus concernées par les CVN en 2024 restent identiques : il s'agit des activités olympiques et du TFJM à la fois en termes de préparation des épreuves, de leurs suivis et leurs corrections. Ces deux ensembles d'actions représentent 57% du montant total estimé de CVN pour Animath. L'organisation du Salon de la Culture et Jeux Mathématiques nécessite le recours important à de nombreux bénévoles à la fois pour préparer le programme de l'événement et son organisation.

**6 - AUTRES INFORMATIONS****6.1 - Rémunération des dirigeants**

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

**6.2 - Honoraires des Commissaires Aux Comptes**

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	4 320
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	
<b>- TOTAL</b>	<b>4 320</b>

**8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE**

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

**8.1 - Produits à recevoir = 3 200 E**

Produits à recevoir	Montant
Clients et comptes rattachés :	3 200
Redev.produits a rec( 418000 )	3 200
<b>TOTAL</b>	<b>3 200</b>

**8.2 - Charges constatées d'avance = 79 984 E**

Charges constatées d'avance	Montant
Charges const.avance( 486000 )	79 984
<b>TOTAL</b>	<b>79 984</b>

**8.3 - Charges à payer = 11 713 E**

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	4 838
Fourn.fts non parven( 408100 )	4 838
Dettes fiscales et sociales :	6 875
Dettes provsio pr congés payés( 428200 )	4 316
Ch.soc.dette cong.a( 438200 )	1 295
Autres charges à payer( 448600 )	1 264
<b>TOTAL</b>	<b>11 713</b>

**8.4 - Produits constatés d'avance = 292 154 E**

Produits constatés d'avance	Montant
Pdts const avance( 487000 )	292 154
<b>TOTAL</b>	<b>292 154</b>

**Annexe 4**  
**Planches de présentation diffusées pendant la séance**

# Assemblée générale

- 28 juin 2025 -

---

# Renouvellement du Conseil d'administration

---

## Membres de droit du CA

Inspection générale de mathématiques

Association des professeurs de mathématiques de  
l'enseignement public

Société Mathématique de France

---

## Elus 2024

ADIREM

Élodie BERNARD

Aline CAHUZAC

Perrine CHADEYRAS

Edwige CYFFERS

Comité international jeux  
mathématiques

Emmanuelle FEAUX DE LACROIX

François FINKBEINER

Fondation sciences  
mathématiques de Paris

Benoit LOISEL

MATH.en.JEANS

Anaïs MEUNIER

Vlady RAVELOMANANA

Guillaume

SAËS

Véronique SLOVACEK-CHAUVEAU

Société française de statistiques

Science ouverte

Société de mathématiques  
industrielles et appliquées

---

## Sortants 2025

Mohamed ABDI

Razvan BARBAUD

Tatiana BELIAEVA

Julien CASSAIGNE

Christian DUHAMEL

Fédération française des  
jeux mathématiques

Mathilde HERBLOT

Rémi LESBATS

Maths en Scène

Antoine MARTIN

Jean-Louis PIEDNOIR

Yann ROTELLA

Fabrice ROUILLIER

Coumba SARR

---

## Candidats 2025

Tatiana BELIAEVA

Julien CASSAIGNE

Christian DUHAMEL

Mathilde HERBLOT

Rémi LESBATS

Maths en Scène

Antoine MARTIN

Fabrice ROUILLIER

Coumba SARR

# Élection du Conseil d'administration

Vote en ligne

Attention :  
mot de passe ≠ code de vote

---

# Présentation du rapport moral

# Mot du président

---

---

# Vie de l'association

# Employés

---

# Gouvernance

---

---

# Vie des actions

---

## Alkindi (Fabrice Rouillier)



---

## Action internationale (Coumba SARR)



**Action internationale**

---

## MathC2+ (Antoine Martin)



---

# Un texte un mathématicien (Guillaume Saës)

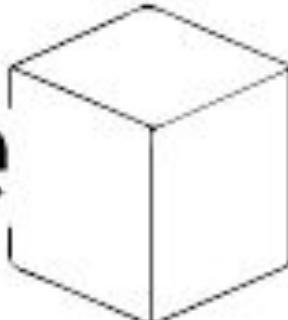
Société mathématique de France  
Bibliothèque nationale de France

**un texte,  
un mathématicien**

---

## Salon culture et jeux mathématiques (François Finkbeiner)

Salon  
Culture  
Jeux &  
MATHÉMATIQUES



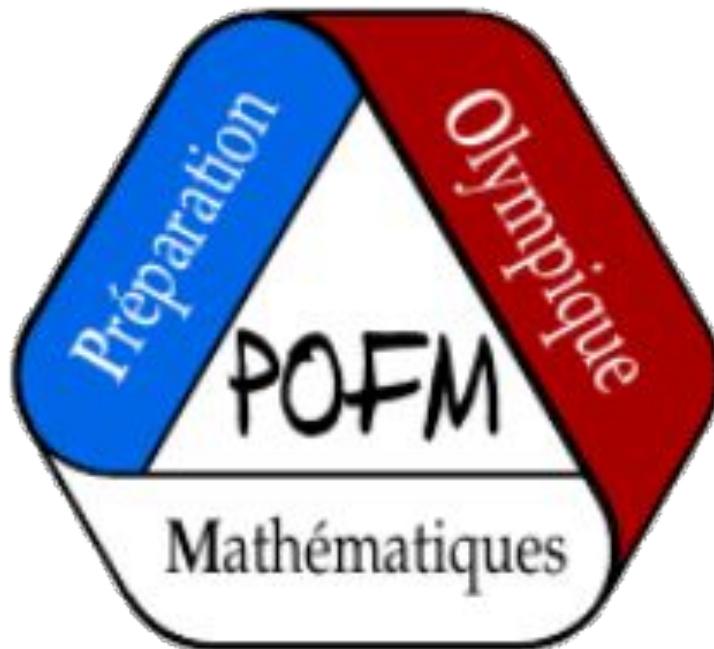


# **Projet remédiation en classe de seconde**

## **(Fabrice ROUILLIER)**

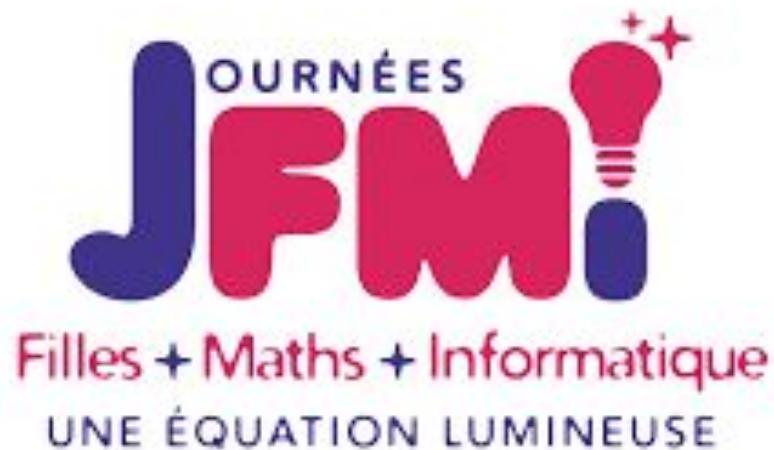
---

# Préparation olympique française de mathématiques (Aline Cahuzac)



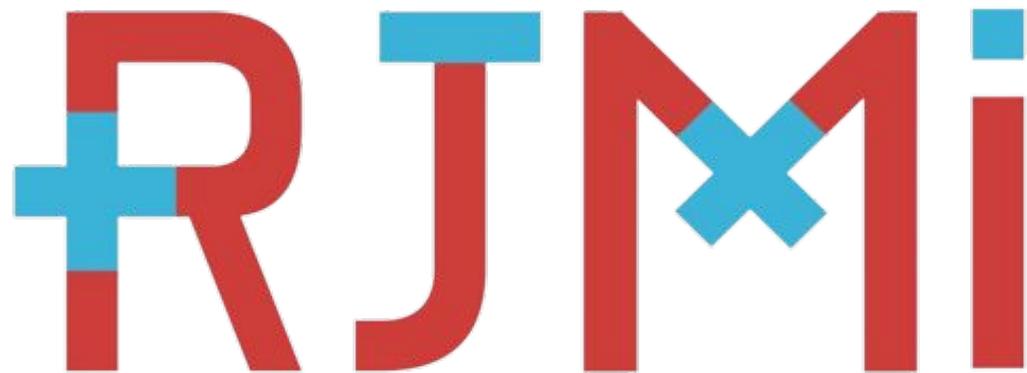
---

# Journées filles et maths : une équation lumineuse (Véronique Chauveau)



---

## Rendez-vous des jeunes mathématiciennes (Véronique Chauveau)



Rendez-vous des Jeunes Mathématiciennes et Informaticiennes

---

# Tournoi français des jeunes mathématiciennes et mathématiciens (Antoine Martin)

# TFJM<sup>2</sup>

---

# Tendances 2025 et 2026

# Ressources salariées

---

# Projets à venir

---



# Questions

Approuvez-vous le  
**rapport moral**  
2024 tel qu'il vient  
de vous être  
présenté ?

---

---

# Présentation du rapport financier

## Un exercice légèrement déficitaire pour 2024

- ❖ Un résultat 2024 négatif de **-9103 €** à comparer avec le résultat de **+8265€** pour l'exercice 2023
- ❖ Les options comptables validées avec le Commissaire Aux Comptes
  - La comptabilisation du projet remédiation a été reportée à partir de l'exercice 2025 en fonction des prochaines étapes pour finaliser la livraison des outils mis à disposition. Au plan de la trésorerie 140 000€ reçus au titre du programme et 51 519 € de dépenses cumulées à fin 2024.
  - Le report comptable sur l'exercice 2025 des dépenses réalisées fin 2024
    - pour la conduite de l'action Alkindi 2024/2025 soit 26 499 € de dépenses
    - pour le salon 2025 à hauteur de 3835€
  - Le report comptable sur l'exercice 2025 des dons reçus en Décembre 2024 soit 7 554 €
  - La comptabilisation en fonds dédiés non consommés de 50 952 EUR maintenus au même niveau depuis fin 2023 (Actions Internationales et Salon).

## Le maintien des marges de manœuvres pour 2025

- ❖ Les options comptables validées avec le Commissaire Aux Comptes matérialisent le maintien d'une trésorerie importante : à fin 2024, la situation de trésorerie cumulée était de 323 000 €
  - dont 260 000 € de trésorerie maintenue au niveau de fin 2023
  - dont 60 000 € de sponsoring (en avance de phase) pour le financement de EGMO 2026
  - dont 3 000 € de produits de placements financiers (comptes à terme)
- ❖ L'enjeu est de financer les actions courantes pour 2025 et 2026 et EGMO 2026 spécifiquement
  - sur 2025, nous avons pu financer les acomptes demandés par les fournisseurs sélectionnés pour EGMO 2026
  - l'incertitude est toujours forte sur le soutien de la DGESCO et du MESR en 2025

# L'exercice déficitaire ponctuel de 2024 est validé au plan comptable dans un contexte de croissance des dépenses et des recettes

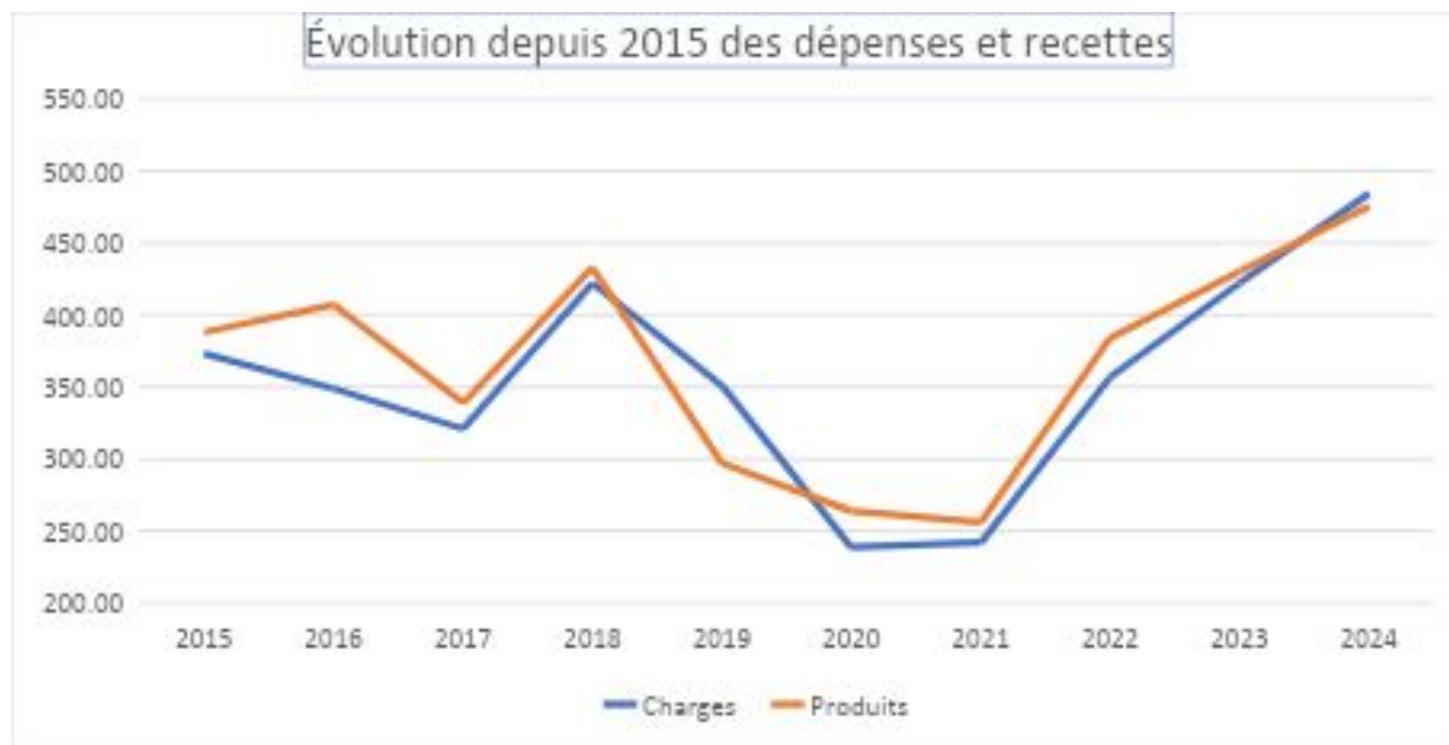
➤ La hausse du montant des charges correspond à

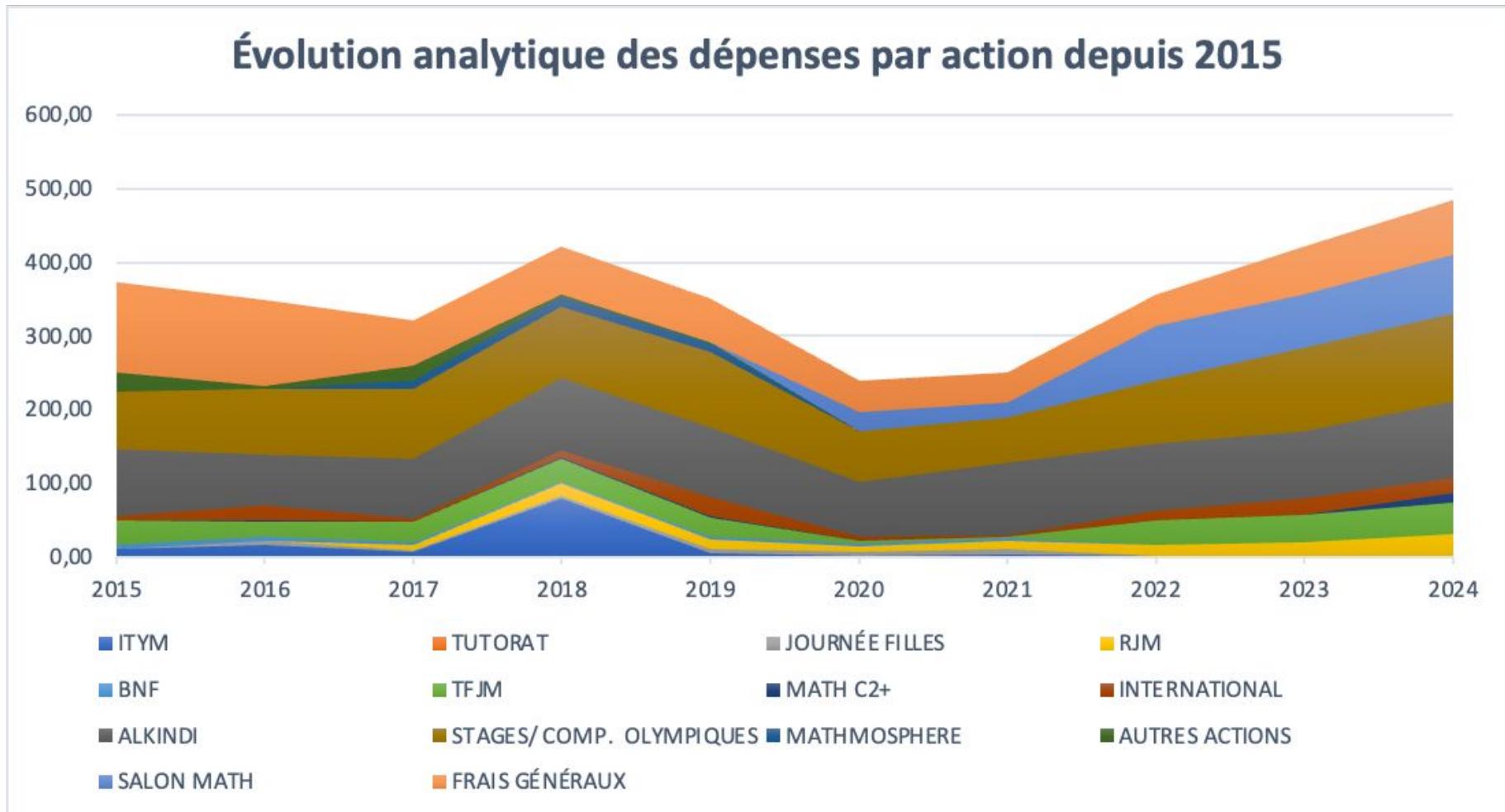
- Une année pleine avec deux chargées de projet et de communication en CDI. L'impact est une augmentation de la masse salariale de +32 000 € entre 2023 et 2024
- Le surcoût ponctuel lié à la réservation des lieux pour les finales Alkindi et TFJM mesuré en cumulé à 14 000 €.
- La prise en charge administrative et financière du bilan équilibré de stages organisés en France : d'une part les **Mouettes Savantes** à Paimpont et d'autre part les **Cigognes** à Strasbourg soit un total de dépenses de 12 045 €.
- L'augmentation des charges (hébergement, transports) en relation avec l'**augmentation du nombre de participants** et de participantes aux RJMI (246 participantes contre 213 participantes en 2023) et aux TFJM (408 participant.e.s contre 382 participant.e.s en 2023)
- La dépense ponctuelle pour célébrer l'**anniversaire des 25 ans** depuis la création de l'association.

➤ Le montant des recettes est en hausse en particulier grâce à

- Un **soutien exceptionnel du Ministère de la Recherche et de l'Enseignement supérieur** qui a octroyé 30 000 € pour l'organisation du Salon 2024 et par l'intermédiaire de l'association Femmes et Mathématiques une allocation de 10 000 € pour les RJMI soit une hausse de +26 000 € comparativement à 2023.
- La compagnie **Hudson River Trading spécialisé dans la recherche mathématique** pour les modèles financiers a subventionné l'organisation des RJMI à hauteur de 6 000 €.
- 12 050 € de financement reçu pour équilibrer les bilans de deux stages spécifiques : **les Mouettes Savantes et les Cigognes**
- Le **produit financier des placements d'excédents de trésorerie** soit 3500 €.

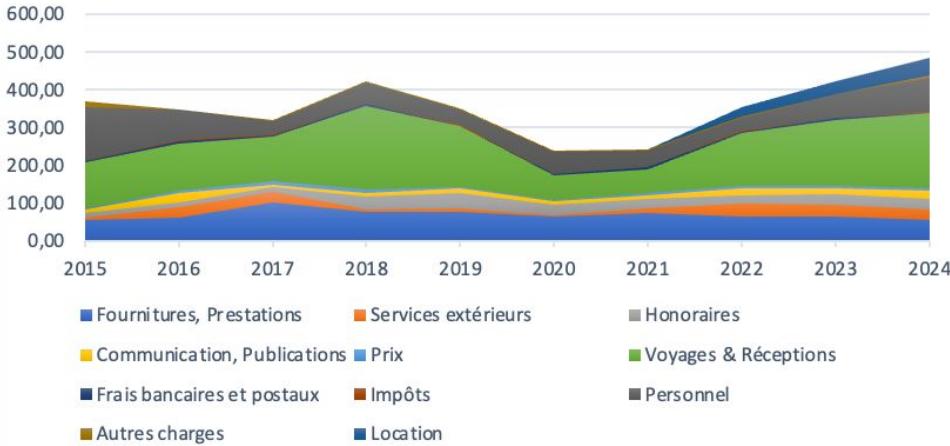
■ ■ ■





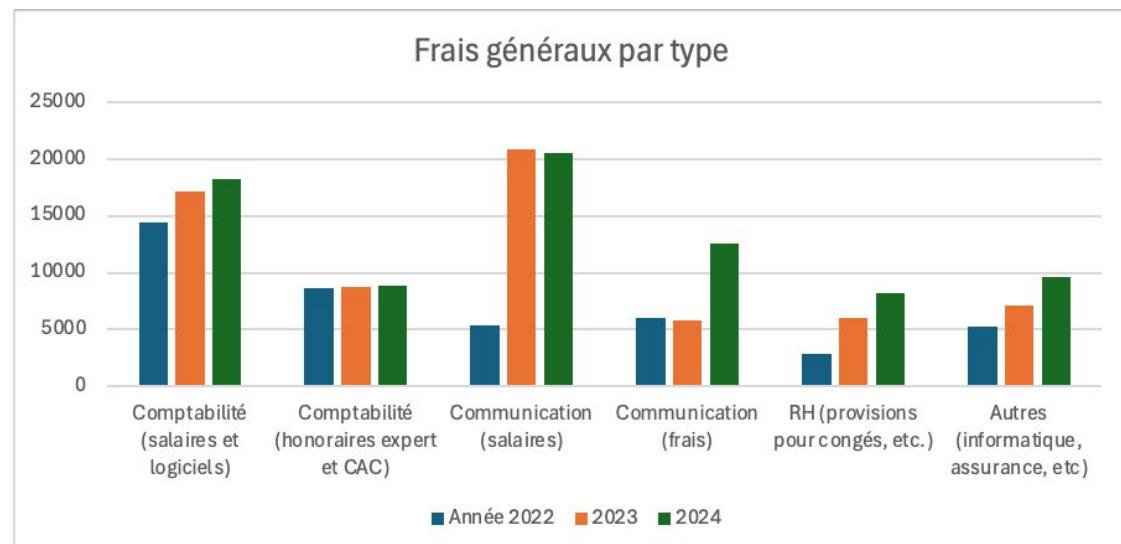


Évolution par type de dépenses depuis 2015



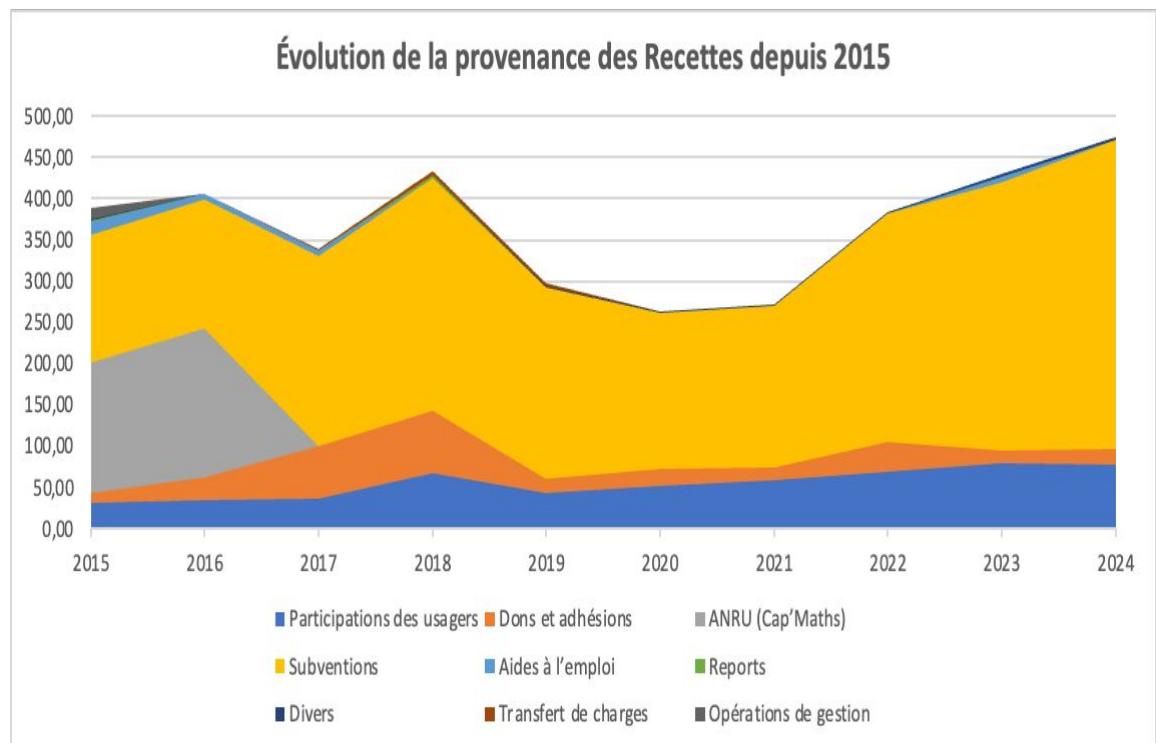
....à noter une hausse des frais de déplacement / hébergement et le poids devenu significatif des dépenses de locations(Salon Maths principalement)...

et la hausse des frais généraux liée au 25 ans d'Animath et des achats de produits bureautiques



## Le profil des recettes évolue peu, dominé par les subventions

- ❖ Les recettes de participations (cotisations) sont stables comparativement à 2024
- ❖ Le montant des subventions est en nette augmentation
  - avec la dotation exceptionnelle du MESR
  - avec les recettes comptabilisées par Animath au titre des actions “les mouettes” et “les cigognes”



---

## L'implication de nombreux bénévoles et personnes mises à disposition constitue un formidable levier

- Pour rappel, les Contributions Volontaires Nature (CVN) ne sont pas comptabilisées mais font l'objet d'une note en annexe et sont donc contrôlées par le CAC. C'est **un effet de levier indispensable** : **Pour 1 euro de subvention reçue, ce sont 1,7 "équivalent euro" mobilisés bénévolement pour garantir le succès opérationnel des actions**
- L'essentiel des CVN correspondent à des tâches renouvelées chaque année dont les caractéristiques changent peu : coordination des actions, préparation du contenu des actions (formalisation des exercices, préparation des stages, etc.) : ainsi, les **activités d'Animath les plus concernées par les CVN en 2024** sont les **activités olympiques et le TFJM** Ces deux ensembles d'actions représentent 57% du montant total estimé de CVN pour Animath.
- A noter, le montant des CVN pour conduire les actions internationales est estimé sans prendre en compte les contributions des organisateurs et encadrants locaux. Le volume horaire important, supérieur de 15 800 heures, est difficile à valoriser dans le contexte des 4 pays concernés.

# Résultat financier 2024 par action : vision analytique

Actions	REALISÉ 2024				
	charges 2024	Recettes 2024	Net Charges / Recettes	Frais généraux alloués	TOTAL DEFICIT/BENEFICE
AUTRES ACTIONS (MOUETTES & RJM	-12 045 €	12 132 €	87 €	0 €	87 €
TFJM	-30 950 €	30 151 €	-799 €	-8 261 €	-9 060 €
SALON	-42 812 €	46 588 €	3 776 €	-11 427 €	-7 651 €
ACTIONS INTERNATIONALES	-80 041 €	92 505 €	12 464 €	-6 500 €	5 964 €
ALKINDI	-21 870 €	25 000 €	3 130 €	-5 837 €	-2 707 €
POFM	-104 097 €	107 500 €	3 403 €	-10 000 €	-6 597 €
DONS & ADHESIONS	-118 749 €	140 931 €	22 182 €	-31 695 €	-9 513 €
TUTORAT	0 €	20 574 €	20 574 €	0 €	20 574 €
<b>total</b>	<b>-410 722 €</b>	<b>475 381 €</b>	<b>64 659 €</b>	<b>-73 762 €</b>	<b>-9 103 €</b>

Pour rappel, la vision analytique est donnée à titre indicative pour le pilotage des actions

- Seule l'organisation du salon 2024 apparaît bénéficiaire ceci grâce au soutien exceptionnel du MESR. Ce bénéfice sera probablement utilisé pour financer le déficit anticipé du Salon 2025.
- Les autres actions ne financent pas entièrement les frais généraux de l'association.



# Questions

---

# Rapport du commissaire aux comptes

---

# Rapport du commissaire aux comptes

Emile COHEN  
COMMISSAIRE AUX COMPTES  
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

5, Rue des Bruyères  
93260 – LES LILAS

Association Animath

Exercice clos le 31 décembre 2024

## Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux membres de l'assemblée générale,

### 1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Animath relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES  
ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

---

# Plaquette des comptes

# Plaquette des comptes et ses annexes

Association ANIMATH

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

## BILAN ACTIF

Présenté en Euros

page 1

Édité le 14/02/2025

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)
-------	---	---

<i>Total des produits exceptionnels (IV)</i>	<b>61</b>	0
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)</b>	<b>475 381</b>	10
<b>SOLDE DEBITEUR = DEFICIT</b>	<b>-9 103</b>	-1
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>484 484</b>	10



# Questions

Approuvez-vous le  
bilan financier  
2024 tel qu'il vient  
de vous être  
présenté ?

---

Approvez-vous la  
plaquette des comptes  
2024 telle qu'elle  
vient de vous être  
présentée ?

---

Approuvez-vous le  
rapport du commissaire  
aux comptes tel qu'il  
vient de vous être  
présenté ?

---

---

# Quitus de gestion

---

## Quitus de gestion

Le quitus est la reconnaissance du caractère régulier de la gestion de l'association telle qu'elle a été tenue par les organes dirigeants de l'association (pour nous, le Conseil d'administration)

Donnez-vous  
quitus au Conseil  
d'administration  
pour l'exercice  
financier ?

---

---

# Déficit comptable

---

## Déficit comptable

Le bilan 2024 fait apparaître un excédent de :

**9 103 €**

# Assemblée générale

- 21 juin 2024 -